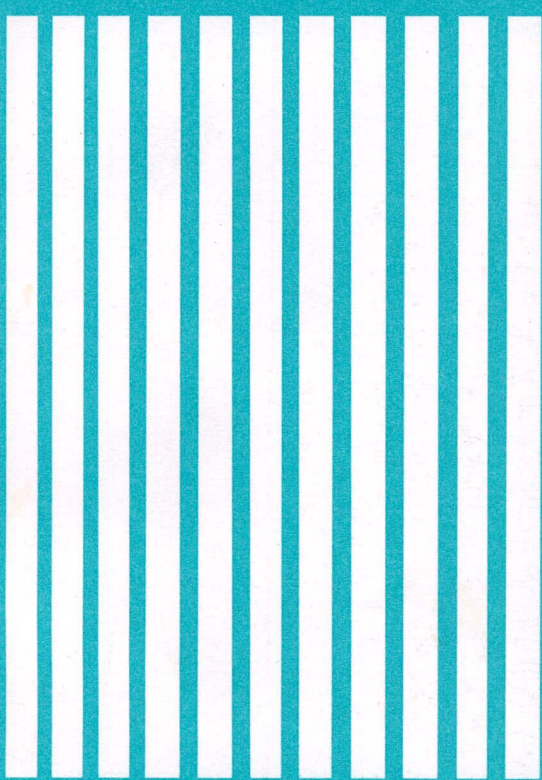


COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

RAPPORT DE LA VINGT ET UNIÈME SESSION
Rome, 3-8 juillet 1995



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



Publié par le Secrétariat du
Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, FAO, Rome.

Réf. N° ALINORM 95/37, 1995

ALINORM 95/37

RAPPORT DE LA VINGT ET UNIÈME SESSION
DE LA
COMMISSION MIXTE FAO/OMS DU CODEX ALIMENTARIUS

Rome, 3-8 juillet 1995

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ
Rome, 1995

Réimpression, 1996

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part ni de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ni de l'Organisation mondiale de la santé aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

M-83
ISBN 92-5-203718-7

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit: électronique, mécanique, par photocopie ou autre, sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur. Toute demande d'autorisation devra être adressée au Directeur de la Division des publications, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie, et comporter des indications précises relatives à l'objet et à l'étendue de la reproduction.

© FAO et OMS 1995

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS
Vingt et unième session, Rome, 3-8 juillet 1995

RESUME ET CONCLUSIONS:

La Commission:

- exprimé des inquiétudes au sujet des réductions opérées dans le budget du Codex, qui risquent d'avoir des conséquences négatives sur les activités de la Commission, et a demandé au Secrétariat de prendre les mesures voulues pour abaisser les coûts directement imputables sur le budget, notamment les coûts de documentation (par. 8);
- a approuvé la proposition visant à créer un poste P-2 au sein du Secrétariat, dans les limites du budget actuel, pour la collecte et la diffusion de données techniques et scientifiques sur les normes Codex (par. 8);
- a demandé que des rapports soient établis sur i) les incidences financières d'un service de traduction et d'interprétation en arabe et ii) la possibilité de créer un fonds fiduciaire en vue de renforcer la participation des pays en développement aux travaux du Codex (par. 8);
- s'est déclarée satisfaite des progrès accomplis dans la réalisation du Plan à moyen terme et a adopté une planification stratégique, fondée sur un ordre de priorité, pour la poursuite de sa mise en oeuvre (par. 9-12);
- a noté avec satisfaction les relations de travail qui se sont instaurées avec l'OMC et a demandé que soit mise à jour la procédure d'acceptation et de notification du Codex, conformément aux procédures parallèles de l'OMC (par. 13-21);
- est convenue de rappeler aux membres qu'ils ont l'obligation, aux termes des Principes généraux du Codex Alimentarius, de répondre sur chaque question concernant des normes nouvelles ou amendées, notamment d'indiquer en détail les exigences locales lorsque les normes Codex ne sont pas officiellement acceptées en donnant les raisons d'une telle divergence (par. 22);
- a adopté quatre déclarations de principes qui confirment le rôle fondamental de la science dans les travaux du Codex, sans négliger pour autant d'autres facteurs (par. 23-25 et Annexe 2);
- a demandé au Secrétariat d'appeler l'attention du Directeur général de la FAO et du Directeur général de l'OMS sur la volonté de la Commission d'accroître la transparence des méthodes de travail des groupes d'experts, en particulier du JECFA et de la JMPR, notamment en ce qui concerne les procédures de sélection des experts, la déclaration d'intérêt et l'assurance d'une représentation géographique appropriée des experts (par. 26);
- a approuvé les recommandations d'une Consultation mixte d'experts FAO/OMS sur l'analyse des risques et recommandé la poursuite des travaux sur la gestion et la communication des risques (par. 27-30);

- a élargi le champ d'application du Comité du Codex sur les fruits et légumes frais tropicaux en supprimant le mot "tropicaux" du nom et du mandat de ce Comité et a demandé qu'une coopération s'établisse avec le Groupe de travail de la CEE/NU, afin de permettre l'application à l'échelle mondiale des normes CEE/NU par l'intermédiaire du Comité du Codex (par. 31-32);
- a adopté des amendements au Règlement intérieur (sous réserve de confirmation par la FAO et l'OMS), ainsi qu'un certain nombre d'autres changements au Manuel de procédure du Codex (par. 33-37 et Annexe 3);
- a adopté des limites maximales de résidus pour 46 pesticides et 9 médicaments vétérinaires (y compris 5 hormones de croissance) dans différents produits, 41 normes de produits nouvelles ou révisées, des codes d'usages, des principes régissant l'inspection et la certification des importations/exportations alimentaires, des normes générales pour les additifs alimentaires et les contaminants, ainsi que divers autres textes, notamment des méthodes d'analyse des denrées alimentaires (par. 39-84 et Annexe 4);
- a approuvé des propositions visant à élaborer de nouvelles normes et textes apparentés (par. 85-87);
- est convenu d'inciter la FAO/OMS à faire participer les associations de consommateurs et d'autres organisations, en qualité d'observateur aux sessions du Comité mixte FAO/OMS d'experts d'additifs alimentaires et de la Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides, car cela permettrait d'améliorer la transparence de la prise de décisions (par. 90);
- a recommandé aux pays qui n'ont pas encore de Comité national Codex doté d'une représentation des consommateurs d'en créer un en priorité (par. 90).

TABLE DES MATIERES

Résumé et conclusions	page iii
	<u>paragraphe</u>
Introduction	1-2
In Memoriam	3
Adoption de l'Ordre du Jour	4
Election du Bureau de la Commission et des membres du Comité Exécutif - Nomination des coordonnateurs régionaux	5-7
Rapport sur la situation financière du programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires en 1994/95 et 1996/97	8
Mise en oeuvre du plan à moyen terme de la Commission du Codex Alimentarius	
a) Rapport sur l'état d'avancement du Plan à moyen terme	
b) Stratégies visant à réaliser le Plan à moyen terme	9-12
Mise en oeuvre des résultats des négociations commerciales multilatérales d'Uruguay	
a) Arrangements de travail entre la Commission du Codex Alimentarius et l'Organisation mondiale du commerce	13-16
b) Acceptation des normes Codex en relations avec les Accords SPS et OTC	17-22
Fondement scientifique des normes et recommandations du Codex et autres facteurs à prendre en considération	23-26
Evaluation/analyse des risques par le Codex: Recommandations d'une Consultation mixte d'experts FAO/OMS	27-30
Coopération avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE/NU) à l'élaboration de normes mondiales pour les fruits et légumes frais et produits apparentés	31-32
Examen des amendements au Manuel de procédure de la Commission du Codex Alimentarius	
Règlement intérieur	
- Article IV.6 - Quorum	33
- Article II - Bureau	34
Directives à l'usage des comités du Codex et Principes généraux du Codex Alimentarius	35-37
Examen des projets et avant-projets de normes et textes apparentés d'application générale	38
Additifs alimentaires	
- Projet de préambule à la Norme générale Codex pour les additifs alimentaires	39
- Amendements au Système international de numérotation	40

Pesticides	
- Limites maximales de résidus	41
- Observations générales concernant les travaux du Comité sur les résidus de pesticides	42
Médicaments vétérinaires	
- Projets de limites maximales de résidus pour cinq hormones de croissance à l'étape 8	43-46
- Projets de limites maximales de résidus pour la somatotrophine bovine à l'étape 8	47-48
Etiquetage des denrées alimentaires	
- Avant-projet de directives pour l'emploi des allégations relatives à la santé et à la nutrition, y compris le Tableau des conditions pour les allégations sur la teneur en éléments nutritifs	49
Hygiène alimentaire	
- Projet de Code d'usages (régional) en matière d'hygiène pour la préparation et la vente des aliments sur la voie publique - Amérique Latine et Caraïbes	
- Avant-projet de Code d'usages (régional) en matière d'hygiène pour les aliments vendus sur la voie publique - Afrique	50
- Avant-projet de Code d'usages international (révisé): Principes généraux d'hygiène alimentaire	51
Méthodes d'analyse et d'échantillonnage	
- Protocole recommandé pour la conception, la conduite et l'interprétation des études de performance des méthodes et Protocole harmonisé pour les essais d'aptitude des laboratoires d'analyse (chimique)	52
- Méthodes d'analyse et d'échantillonnage confirmées par le Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage	53
Systèmes d'inspection et de certification des importations/ exportations	
- Projet de principes applicables à l'inspection et à la certification des importations et exportations alimentaires	54
Examen des projets et avant-projets de normes et textes apparentés concernant des produits spécifiques	55-58
Poisson et produits de la pêche	59
- Projet de norme pour les crevettes surgelées	60
- Projet de norme pour la chair de crabe en conserve	61
- Autres questions	62
Graisses et huiles	
- Projet de norme pour l'oléine de palme et projet de norme pour la stéarine de palme	63
- Avant-projet de norme pour les huiles d'olive et les huiles de grignons d'olive	64
- Avant-projet de norme pour les produits vendus en remplacement du ghee	65
- Avant-projet de norme sur les graisses tartinables	66
- Avant-projet de norme pour la mayonnaise	67
- Avant-projet de Code d'usages pour l'entreposage et le transport des huiles et graisses comestibles en vrac	68

Lait et produits laitiers	69
- Projet de norme pour les poudres de sérum	70
- Projet de norme pour la caséine alimentaire et produits dérivés	71
Fruits et légumes tropicaux	
- Litchis	72
- Avocats	73
- Mangoustans	74
Céréales, légumes secs, légumineuses et produits dérivés	75
- Farine de blé	76
- Farine comestible de manioc	77
- Certains légumes secs	78
- Teneur indicative et plan d'échantillonnage pour les aflatoxines totales dans les arachides destinées à un traitement ultérieur	79
- Ajournement <i>sine die</i> du Comité	80
Aliments diététiques ou de régime	81
Sucres et miel	
- Normes Codex révisées pour les sucres et le miel	82
Potages et bouillons	
- Projet de norme Codex révisée pour les bouillons et consommés	83
Autres produits	84
Examen de propositions relatives à l'élaboration de nouvelles normes et/ou textes apparentés	85-87
Questions résultant des travaux des comités du Codex	88
Confirmation de la présidence des comités du Codex	89
Autres questions	
Participation des consommateurs aux travaux du Codex	90
Situation en ce qui concerne l'adhésion éventuelle de la Communauté européenne à la Commission du Codex Alimentarius	91
Normes pour les produits dérivés de la noix de coco	92
Durée des sessions de la Commission	93

APPENDICES

	<u>Page</u>
Annexe 1 Liste des participants	19
Annexe 2 Déclarations de principes concernant le rôle de la science dans la prise de décisions du Codex et les autres facteurs à prendre en considération	60
Annexe 3 Amendements au Règlement intérieur de la Commission du Codex Alimentarius	61
Révision du Manuel de procédure: Amendements proposés aux Principes généraux du Codex Alimentarius, aux directives à l'usage des comités du Codex et aux rapports entre les comités s'occupant de questions générales	62

Annexe 4	Liste des normes et textes apparentés adoptés par la 21ème session de la Commission du Codex Alimentarius	67
Annexe 5	Confirmation de la présidence des comités du Codex en vertu de l'Article IX.10	73

ALINORM 95/37
Juillet 1995

**Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires
Commission du Codex Alimentarius**

**RAPPORT DE LA VINGT ET UNIEME SESSION
DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS
*Siège de la FAO, Rome, 3-8 juillet 1995***

INTRODUCTION

1. La Commission du Codex Alimentarius a tenu sa vingt et unième session au siège de la FAO, à Rome, du 3 au 8 juillet 1995. Etaient présents à cette session 429 délégués et conseillers représentant 94 pays membres, ainsi que les observateurs de 39 organisations internationales et d'un pays non membre. On trouvera la liste complète des participants à l'Annexe 1 du présent rapport.

2. La session a été ouverte par M. Howard W. Hjort, Directeur général adjoint de la FAO, au nom du Directeur général de la FAO et du Directeur général de l'OMS. Monsieur F. Antezana, Sous-Directeur général de l'OMS, a également prononcé une allocution. Les travaux de la Commission ont été dirigés par son Président, M. F.G. Winarno (Indonésie) et, pour certains points de l'ordre du jour, par ses trois Vice-Présidents.

IN MEMORIAM

3. La Commission a observé une minute de silence à la mémoire de M. J.H.V. Davies (Royaume-Uni), qui avait présidé la cinquième et la sixième sessions de la Commission (1968-1969).

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR¹ (point 1 de l'ordre du jour)

4. La Commission a adopté l'ordre du jour provisoire comme ordre du jour de sa session. Elle est convenue d'examiner sous le point "Autres questions" les questions ci-après: Participation des consommateurs aux travaux du Codex et normes pour les produits dérivés de la noix de coco.

**ELECTION DU BUREAU DE LA COMMISSION ET DES MEMBRES DU COMITE EXECUTIF -
NOMINATION DES COORDONNATEURS REGIONAUX² (point 2 de l'ordre du jour)**

5. La Commission a élu les personnes ci-après pour un mandat allant de la fin de la présente session à la fin de la vingt-deuxième session:

Président - M. Pakdee Pothisiri (Thaïlande);
Vice-Présidents - MM. J.A. Abalaka (Nigéria)³, D. Gascoine (Australie), S. van Hoogstraten (Pays-Bas).

¹ ALINORM 95/1

² ALINORM 95/2 et ALINORM 95/2, Addendum 1

³ Au nom du Groupe des 77, la délégation de l'Egypte a noté qu'un candidat de l'Amérique Latine et des Caraïbes s'était retiré en faveur du candidat de l'Afrique.

6. Les Membres ci-après du Comité exécutif ont été élus sur une base régionale: Tunisie (Afrique); Malaisie (Asie); France (Europe); Brésil (Amérique Latine et Caraïbes); Etats-Unis d'Amérique (Amérique du Nord); Nouvelle-Zélande (Pacifique Sud-Ouest).

7. Les Coordonnateurs régionaux suivants ont été nommés:

Afrique	M. David Nhari (Zimbabwe)
Asie	M. Yuzo Hayashi (Japon)
Amérique Latine et Caraïbes	M. Galdos Ugarte (Uruguay)
Europe	M. S. Slorach (Suède)
Amérique du Nord et Pacifique Sud-Ouest	M. P.J. O'Hara (Nouvelle-Zélande)

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIERE DU PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES EN 1994/95 ET 1996/97⁴ (point 3 de l'ordre du jour)

8. La Commission:

- a pris note de la situation financière du Programme en 1994-95, notamment du fait que le Programme s'est déroulé efficacement dans le cadre de ses ressources budgétaires;
- a noté que le budget conjoint FAO/OMS de 1996/97 resterait au même niveau que celui de 1994/95, sous réserve de confirmation par les institutions de parrainage, compte tenu des contraintes budgétaires auxquelles les deux organisations doivent faire face;
- a approuvé la proposition visant à créer un nouveau poste du cadre organique au sein du Secrétariat, dans les limites du budget actuel, pour la collecte et la diffusion de renseignements techniques concernant le fondement scientifique et technique des normes et autres recommandations du Codex;
- a noté que les fonds supplémentaires attribués par la FAO au Codex pour sa documentation avaient été réduits de 100 000 dollars E.-U. et demandé que les efforts visant à diminuer les coûts dans ce domaine comme dans d'autres secteurs soient poursuivis;
- a invité le Secrétariat à préparer un rapport sur les incidences budgétaires que comporterait la mise en place d'un Service de traduction des documents et d'interprétation en arabe;
- a invité le Secrétariat à établir un rapport sur les incidences que pourrait avoir la création de mécanismes nouveaux (par exemple, fonds fiduciaire) financés par des partenaires extérieurs, afin de renforcer les activités de la Commission au niveau national et international, en particulier la participation des pays en développement aux différents aspects des travaux du Codex.

⁴ ALINORM 95/5 et ALINORM 95/5, version révisée (page 4 uniquement)

MISE EN OEUVRE DU PLAN A MOYEN TERME DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS⁵ (point 4 de l'ordre du jour)

- A) **RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PLAN À MOYEN TERME**
- B) **STRATEGIES VISANT A REALISER LE PLAN À MOYEN TERME**

9. La Commission s'est déclarée satisfaite des progrès accomplis dans la réalisation du Plan à moyen terme, qu'elle avait adopté à sa vingtième session (1993). Elle a noté que certains domaines de travail progressaient plus lentement que prévu. Toutefois, dans le cadre de l'étude et de la révision programmées des normes, on a fait observer qu'un grand nombre de projets de normes révisées étaient présentés pour adoption à l'étape 8.⁶ La Commission a approuvé les recommandations et les conclusions du Comité exécutif en ce qui concerne la nécessité de faire preuve d'une certaine souplesse pour s'adapter aux problèmes non prévus dans les objectifs à moyen terme, ainsi que d'entreprendre des travaux urgents concernant certains problèmes microbiologiques spécifiques.⁷

10. La Commission est convenue que les travaux sur les biotechnologies, en particulier les questions de la sécurité, d'étiquetage et de nutrition, entrepris par les comités compétents du Codex, devraient être coordonnés par le Comité exécutif et qu'il était inutile de créer un nouveau comité. Les participants ont appuyé l'initiative visant à organiser une deuxième Consultation mixte FAO/OMS sur la sécurité des aliments issues des biotechnologies. La Commission a noté les initiatives de l'OCDE dans le domaine des biotechnologies et a reçu l'assurance que des contacts étaient maintenus avec cette organisation afin d'éviter un chevauchement des efforts.

11. En ce qui concerne les activités prévues en matière de participation, la Commission s'est félicitée des propositions visant à organiser les sessions, notamment celles des comités s'occupant des questions générales, dans les pays en développement ou au siège des organisations de parrainage, de façon à encourager la participation de ces pays.

12. La Commission a approuvé la planification stratégique adoptée pour la mise en oeuvre du Plan à moyen terme. Elle a approuvé les projets⁸ qui lui ont été soumis et décidé d'inclure également les mesures immédiates requises pour la mise en oeuvre des projets proposés.

MISE EN OEUVRE DES RESULTATS DES NEGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATERALES D'URUGUAY (point 5 de l'ordre du jour)

- A) **ARRANGEMENTS DE TRAVAIL ENTRE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS ET L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE⁹**

13. La Commission a noté les recommandations formulées par le Comité exécutif, à sa quarante et unième session, sur l'orientation des activités du Codex dans le cadre de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS) et de l'Accord sur les obstacles techniques au commerce (Accord OTC) et les mesures prises jusqu'à présent dans ce domaine, ainsi que les points de vue de la

⁵ ALINORM 95/6.

⁶ Voir point 11 de l'ordre du jour.

⁷ ALINORM 95/4, par. 4 et 5.

⁸ ALINORM 95/6, Annexe II.

⁹ ALINORM 95/7, Partie 1 (révisée).

quarante-deuxième session du Comité exécutif.¹⁰ La Commission a également noté que les recommandations du Codex dans le domaine de la contamination chimique et de la sécurité des aliments en général continueraient d'être révisées régulièrement, sur la base d'évaluations scientifiques, afin d'être utilisables dans le cadre de l'Accord SPS.

14. La Commission a noté les dispositions spécifiques des accords SPS et OTC visant à faciliter leur application par les pays en développement et noté également que des ateliers régionaux étaient organisés, en coopération avec l'OMC, pour expliquer les privilèges et les obligations découlant de ces Accords pour les pays membres.

15. La Commission a noté avec satisfaction les modalités de travail qui ont été établies entre l'OMC et la Commission elle-même. Elle s'est cependant accordée à reconnaître la nécessité, pour le Codex, de conserver les objectifs et les procédures qui lui sont propres tout en coopérant étroitement avec l'OMC, afin d'éviter un chevauchement des activités et d'optimiser l'utilisation des ressources.

16. Les recommandations générales contenues dans les paragraphes 5 et 6 du document de travail ont été approuvées en principe et la Commission a demandé au Comité du Codex sur les Principes généraux d'élaborer des directives concernant les modalités à suivre pour mettre en oeuvre ces recommandations. La Commission a demandé à l'OMC, à la FAO et à l'OMS de poursuivre leurs efforts pour faire prendre conscience aux gouvernements de leurs obligations et faciliter l'application des Accords, notamment par les pays en développement.

B) ACCEPTATION DES NORMES CODEX EN RELATION AVEC LES ACCORDS SPS ET OTC¹¹

17. La Commission s'est déclarée satisfaite du document, qui examine l'actuelle système de notification par les pays membres de leur acceptation, selon les différentes modalités prévues, des normes Codex; elle a analysé le rapport entre les acceptations Codex et les nouvelles obligations stipulées dans les Accords SPS et OTC; enfin elle a examiné la proposition visant à élaborer un système révisé de notification, par les pays membres, de la façon dont ils utilisent ou non les normes Codex et textes apparentés répondant aux besoins des membres du Codex, ainsi qu'à ceux des membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en vertu des Accords SPS et OTC.

18. En examinant les incidences des accords OTC, la Commission a noté que le nouveau rôle attribué aux normes Codex et textes apparentés traduit sans ambiguïté l'importance des travaux de la Commission, le statut international des normes Codex et textes apparentés et la fonction qui leur incombe pour favoriser l'harmonisation internationale et faciliter le commerce mondial. En ce qui concerne les nouvelles approches actuellement adoptées pour certaines normes de produits, il a été suggéré que la Commission accorde davantage d'importance à l'objectif stipulé dans les Statuts, à savoir garantir des pratiques loyales dans le commerce des denrées alimentaires de façon que les mentions d'étiquetage, y compris les descriptions qualitatives et commerciales, si elles sont utilisées dans le commerce international, soient harmonisées à l'échelle internationale et faciles à comprendre.

19. La Commission est convenue, en principe, de réviser le formulaire utilisé par les membres du Codex pour notifier leur acceptation des normes de manière à y inclure des renseignements sur l'utilisation des normes Codex et textes apparentés, ainsi qu'à répondre aux besoins des membres du Codex et à ceux des membres de l'OMC, en vertu de l'Accord SPS. Elle est également convenue d'apporter des amendements corollaires aux Directives concernant la procédure d'acceptation des normes Codex.

¹⁰ ALINORM 95/4, par. 12-16.

¹¹ ALINORM 95/7 - Partie II présentée par Mme Gae Pincus (Australie)

20. Par ailleurs, la Commission a décidé que:

- Cette révision serait entreprise en priorité par le Comité sur les Principes généraux au titre du point 1b "Adoption de procédures d'acceptation améliorées" du Programme de travail à moyen terme.
- Le Comité sur les Principes généraux devrait aussi envisager s'il est nécessaire d'apporter des changements mineurs à la section sur l'acceptation des normes Codex, qui figure dans les Principes généraux du Codex Alimentarius.
- Le Comité sur les Principes généraux devrait mettre au point, avec l'aide du Secrétariat, un plan de présentation pour le système révisé de notification et faire rapport à la quarante-quatrième session du Comité exécutif et à la vingt-deuxième session de la Commission du Codex Alimentarius (1997), après consultation avec les Etats Membres de la Commission, sur la forme et le fond de la proposition. Le Comité devrait également définir un ordre de priorité et des échéances à l'intention des membres qui utilisent le système révisé de notification.

21. La Commission est convenue de renvoyer la question de savoir quelles sont les normes Codex et textes apparentés qui ont le plus grand impact sur le commerce aux comités régionaux de coordination, qui feront rapport aux prochaines sessions du Comité exécutif et de la Commission. La Commission a noté que les comités régionaux de coordination auront besoin de directives du Secrétariat à propos de cette question.

22. Etant entendu que, jusqu'à ce que le nouveau système soit prêt, les membres devront continuer à notifier leur acceptation des normes Codex au Secrétariat conformément au système en vigueur, la Commission est également convenue de rappeler aux membres:

- qu'ils ont l'obligation, conformément aux Principes généraux et aux Directives concernant la procédure d'acceptation des normes Codex, de répondre au Secrétariat sur chaque question concernant les normes nouvelles ou amendées, en fournissant notamment des détails sur les exigences locales lorsque les normes Codex ne sont pas officiellement acceptées et en indiquant les raisons d'une telle divergence;
- qu'ils doivent mettre à jour ces renseignements lorsque la législation ou les pratiques nationales ont changé.

FONDEMENT SCIENTIFIQUE DES NORMES ET RECOMMANDATIONS DU CODEX ET AUTRES FACTEURS A PRENDRE EN CONSIDERATION (point 6 de l'ordre du jour)

23. La Commission a examiné ce document¹², qui retrace l'historique des recommandations du Comité exécutif à sa quarante-et-unième session (juin 1994) visant à formuler quatre déclarations de principes, qui confirment le rôle fondamental de la science dans la prise de décisions du Codex tout en tenant compte d'autres facteurs.

24. La Commission a débattu longuement et de façon approfondie des recommandations du Comité exécutif, notamment des quatre déclarations de principes énoncées au paragraphe 20 du document. La

délégation de l'Espagne, au nom des pays membres de la Communauté européenne, a soumis à la session une proposition visant à amender ces propositions comme suit¹³:

1. Les normes alimentaires, directives et autres recommandations du Codex Alimentarius doivent reposer sur une analyse et des preuves scientifiques [objectives], après un examen approfondi de toutes les données pertinentes, de façon que les normes garantissent la protection de la santé du consommateur ainsi que la qualité et la sécurité des approvisionnements alimentaires.
2. En élaborant des normes alimentaires et en prenant des décisions à leur sujet, le Codex Alimentarius doit tenir dûment compte, le cas échéant, d'autres facteurs légitimes ayant une importance pour [~~la protection de la santé du~~] le consommateur et la promotion de pratiques loyales dans le commerce des denrées alimentaires, dont l'évaluation doit se faire de manière transparente.
3. A cet égard, il faut noter que l'étiquetage des denrées alimentaires peut jouer un rôle important dans la réalisation de ces [~~deux~~] objectifs.
4. Le quatrième paragraphe est supprimé.
25. La Commission a résolument confirmé que les normes et autres textes du Codex devaient reposer sur des principes scientifiques objectifs. Après un débat animé sur les amendements proposés, la Commission a adopté les quatre déclarations de principes sous leur forme initiale (Annexe 2), afin qu'elles servent de guide aux travaux du Codex. L'Espagne, au nom des pays membres de la Communauté européenne, a exprimé son opposition à la décision de la Commission.
26. Afin de renforcer le rôle de la science dans le processus de prise de décision du Codex, la Commission a prié le Secrétariat d'appeler l'attention du Directeur général de la FAO et du Directeur général de l'OMS sur la volonté de la Commission d'accroître la transparence des méthodes de travail des groupes d'experts, en particulier du JECFA et de la JMPR, notamment en ce qui concerne les procédures de sélection des experts, la déclaration d'intérêt et l'assurance d'une représentation géographique appropriée des experts.

EVALUATION/ANALYSE DES RISQUES PAR LE CODEX: RECOMMANDATIONS D'UNE CONSULTATION MIXTE FAO/OMS¹⁴ (point 7 de l'ordre du jour)

27. A sa quarante-deuxième session, le Comité exécutif¹⁵ a examiné le rapport de la Consultation mixte d'experts FAO/OMS sur l'application de l'analyse des risques dans le domaine des normes alimentaires, tenue à Genève, Suisse, du 13 au 17 mars 1995. La Consultation avait défini les termes de l'analyse des risques, examiné les pratiques suivies actuellement par la Commission et les comités FAO/OMS et étudié les questions que posent l'évaluation des risques dus à la présence de substances chimiques et d'agents biologiques dans les aliments, ainsi que les problèmes liés à l'incertitude et à la variabilité dans l'analyse des risques. A la suite de cette Consultation, la FAO et l'OMS ont proposé un certain nombre de modifications mineures à ces définitions, en se référant aux définitions qui existent déjà dans le contexte plus

¹³ La Commission n'a pas accepté que la Commission de la Communauté européenne soumette une proposition pendant l'examen du point 6, car la délégation des Etats-Unis a présenté une motion selon laquelle les observateurs n'étaient pas habilités à soumettre des propositions. La délégation espagnole a demandé au Secrétariat de la Commission s'il avait reçu le document que la Commission de la Communauté européenne avait souhaité lui présenter en séance. La Commission a été informée que ce document n'avait pas été reçu officiellement par le Secrétariat de la Commission du Codex Alimentarius.

¹⁴ ALINORM 95/9 et OMS/FNU/FOS/95.3

¹⁵ ALINORM 95/4, paragraphes 25-28

large de l'analyse des risques. On a également souligné les efforts déployés par d'autres organisations internationales pour élaborer des définitions analogues et l'importance qu'il y a à éliminer toute contradiction entre ces différentes définitions.

28. La Commission a remercié la FAO et l'OMS d'avoir convoqué cette Consultation et elle en a confirmé, dans l'ensemble, les recommandations, notamment en ce qui concerne la poursuite des travaux consacrés à l'examen des méthodes et directives en vigueur pour prévoir le taux d'ingestion dans l'alimentation, en particulier sur une base régionale. Elle a noté qu'il fallait préciser davantage les termes et définitions utilisés pour l'analyse des risques et elle a demandé que la proposition figurant à l'Annexe V du document ALINORM 95/9 soit distribuée aux gouvernements pour observations. Il a été décidé d'appeler l'attention des gouvernements sur les amendements proposés au sujet des expressions "communications des risques" (référence explicite aux consommateurs), "analyse des risques" (référence à la gravité des effets) et "caractérisation des risques" (référence à la probabilité). L'importance d'une transparence dans la communication avec les consommateurs a également été soulignée.

29. La Commission a également recommandé que de nouveaux travaux soient consacrés à la gestion des risques, à la communication des risques, à la définition des rôles et responsabilités qui incombent aux différents organismes participant au processus de l'analyse des risques, ainsi qu'à l'incertitude et à la variabilité inhérentes à l'analyse des risques lors de l'établissement de normes et règlements pour les aliments.

30. La Commission est convenue que le rapport et les recommandations de la Consultation seraient examinés par les comités du Codex compétents, particulièrement par le Comité sur les Principes généraux, de manière à intégrer le concept de l'analyse des risques dans les procédures du Codex et dans la liste des termes et définitions aux fins du Codex. La Commission a noté la nécessité de prendre en considération les problèmes que pose, aux pays en développement, l'intégration de l'analyse des risques dans leurs règlements alimentaires.

COOPERATION AVEC LA COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE (CEE/NU) A L'ELABORATION DE NORMES MONDIALES POUR LES FRUITS ET LEGUMES FRAIS ET PRODUITS APPARENTES¹⁶ (point 8 de l'ordre du jour)

31. La Commission a rappelé qu'à sa vingtième session elle avait différé l'examen de la demande adressée par le Comité du Codex sur les fruits et légumes frais tropicaux (CCTFFV) en vue de modifier son mandat de façon qu'il englobe la normalisation de tous les produits frais, dans l'attente que les consultations entre le Codex, la FAO et la CEE/NU aboutissent à une solution pratique du problème posé par la coordination des activités de normalisation entre le Codex et le Groupe de travail CEE/NU sur la normalisation des produits périssables et le développement de la qualité. A sa quarante-deuxième session, le Comité exécutif¹⁷ avait noté le point de vue du Sous-Secrétaire des Nations Unies aux affaires juridiques selon lequel la CEE/NU n'avait pas, en tant que "commission régionale", le pouvoir d'établir les organes subsidiaires destinés à mettre au point des normes mondiales ou chargés de transformer des normes régionales en normes mondiales, sauf autorisation expresse du Conseil économique et social.

32. La Commission a adopté le texte révisé du mandat¹⁸ du Comité du Codex sur les fruits et légumes frais tropicaux proposé par le Comité exécutif de manière à englober la normalisation de tous les fruits et légumes frais, en supprimant l'adjectif "tropicaux" dans l'ensemble du texte. La Commission a souligné que le nouveau Comité du Codex sur les fruits et légumes frais devra continuer de coopérer avec la CEE/NU

¹⁶ ALINORM 95/10

¹⁷ ALINORM 95/4, par. 29-32.

¹⁸ CAC/LIM 8

à l'élaboration de normes harmonisées, en évitant tout chevauchement des efforts, et elle a noté que l'actuelle décision devrait permettre à la Commission du Codex Alimentarius d'utiliser les normes CEE/NU et de recommander leur application à l'échelle mondiale. Le Secrétariat et le Comité exécutif ont été priés de suivre les activités dans ce domaine, notamment en ce qui concerne le chevauchement des efforts.

EXAMEN DES AMENDEMENTS AU MANUEL DE PROCEDURE DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS¹⁹ (point 9 de l'ordre du jour)

REGLEMENT INTERIEUR

- **Article IV.6 - Quorum**

33. La Commission a décidé de conserver l'actuel quorum stipulé à l'Article IV.6. Toutefois, reconnaissant la difficulté de parvenir à un quorum, ainsi que la nécessité de maintenir les droits de tous les membres, d'encourager une plus grande participation et de poursuivre efficacement ses travaux, la Commission a demandé au Comité sur les Principes généraux et aux comités de coordination d'étudier les mécanismes susceptibles de faciliter l'expression d'un consensus.

- **Article II - Bureau**

34. Le quorum étant constitué, la Commission est convenue d'amender l'Article II-Bureau, ainsi qu'il a été proposé, afin de mieux définir le rôle du Président, des Vice-Présidents et des Coordonnateurs. L'Article amendé sera soumis au Directeur général de la FAO et au Directeur général de l'OMS pour approbation, comme l'exige l'Article XIII.1 du Règlement intérieur.

DIRECTIVES A L'USAGE DES COMITES DU CODEX ET PRINCIPES GENERAUX DU CODEX ALIMENTARIUS

35. La Commission a adopté les amendements apportés aux Directives à l'usage des comités du Codex de manière à préciser les rapports entre les comités de produits et les comités s'occupant des questions générales, ainsi que les autres modalités de travail. Elle a adopté un amendement aux Principes généraux du Codex Alimentarius visant à souligner le besoin de transparence dans le processus de révision des normes et textes apparentés. La Commission a également adopté un certain nombre de changements portant sur la version anglaise du Manuel de procédure, afin de supprimer certaines expressions établissant une distinction entre les sexes.

36. En ce qui concerne le paragraphe 7 a) des Directives à l'usage des comités du Codex, la Commission a reçu l'assurance que l'ordre du jour provisoire des comités et des comités de coordination du Codex serait établi en étroite coopération avec la FAO et l'OMS.

37. Les amendements au Manuel de procédure sont reproduits à l'Annexe 3.

EXAMEN DES PROJETS ET AVANT-PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTES D'APPLICATION GENERALE (point 10 de l'ordre du jour)²⁰

38. L'Annexe 4 du présent rapport contient la liste des projets et avant-projets de normes et textes apparentés d'application générale examinés par la Commission; respectivement aux étapes 8 et 5. Les décisions de la Commission concernant l'adoption de ces textes sont indiquées dans un tableau figurant dans cette annexe.

¹⁹ ALINORM 95/14.

²⁰ ALINORM 95/21 - Partie I

ADDITIFS ALIMENTAIRES²¹

- **Projet de préambule à la Norme générale Codex pour les additifs alimentaires²²**

39. La Commission a demandé au Comité du Codex sur les additifs alimentaires et les contaminants de revoir et d'examiner les dispositions relatives au transfert d'additifs alimentaires dans les aliments.

- **Amendements au Système international de numérotation**

40. Après délibération et sur la base d'une décision prise à la majorité, la Commission a décidé de clore la liste des orateurs et a attribué le numéro SIN 407(a) à l'algue traitée *Euchema* (épaississant/stabilisant). La Commission a pris note des réserves exprimées par la délégation du Chili en ce qui concerne la procédure utilisée dans l'adoption du numéro attribué - procédure jugée en contradiction avec le Règlement intérieur de la Commission. La Commission a également attribué le numéro SIN 956 à l'*alitame* (édulcorant). Elle a noté qu'une précédente proposition visant à attribuer le numéro SIN 275 au *behenate de calcium* avait été retirée.

RESIDUS DE PESTICIDES²³

- **Limites maximales de résidus**

41. La délégation de l'Espagne a exprimé des réserves au sujet de certaines LMR pour le parathion, le phorate, la cyfluthrine, la flusilazole et le profénofos à l'étape 8, ainsi que pour le butoxyde de pipéronyle, le triazophos et le benalaxyl à l'étape 5/8, du fait qu'elles étaient différentes de celles en vigueur en Espagne ou dans la CE, ou qu'elles étaient trop élevées par rapport à la DJA. La délégation de l'Allemagne a exprimé des réserves au sujet des Parties 1 et 2 du document ALINORM 95/24A-Addendum, en raison des problèmes de santé que peuvent poser certaines LMR.

- **Observations générales concernant les travaux du Comité du Codex sur les résidus de pesticides**

42. La Commission a noté l'avis de certaines délégations, selon lequel la durée abrégée des réunions du Comité risquait d'avoir de graves conséquences sur ses activités, compte tenu de sa lourde charge de travail. La Commission a encouragé l'élaboration de directives indiquant quelles sont les données minimales nécessaires pour établir des LMR et des Bonnes pratiques agricoles (BPA) et elle s'est félicitée de la révision des actuelles directives permettant de prévoir l'ingestion de résidus de pesticides dans l'alimentation.

RESIDUS DE MEDICAMENTS VETERINAIRES²⁴

- **Projets de limites maximales de résidus pour cinq hormones de croissance à l'étape 8**

43. La Commission s'est partagée en deux groupes d'avis différents: le premier s'est prononcé en faveur de l'adoption sans délai de ces LMR à l'étape 8, tandis que l'autre s'est déclaré favorable au renvoi de la question à la prochaine session de la Commission, dans l'attente qu'une conférence internationale organisée par la CE se réunisse d'ici à la fin de l'année pour examiner la question.

²¹ ALINORM 95/12; ALINORM 95/12A; ALINORM 95/21-Partie I, Addendum 5 (document de séance).

²² ALINORM 95/12, Annexe II

²³ ALINORM 95/24A; ALINORM 95/24A; ALINORM 95/24A-Addendum; ALINORM 95/21 - Partie I, ALINORM 95/21 - Partie I, Addendum 6 (document de séance)

²⁴ ALINORM 95/31 et Corr. 1; ALINORM 95/21, Partie I, Annexe I

44. Après un débat prolongé sur la question de savoir si une décision devait être prise sur la base des connaissances scientifiques actuellement disponibles ou s'il fallait prendre en considération des facteurs autres que les préoccupations relatives à la santé, la délégation de l'Espagne a proposé, au nom des pays membres de l'UE, que l'on procède à un vote par appel nominal sur l'ajournement du débat concernant l'adoption de certaines hormones de croissance à l'étape 8. Le résultat du vote a été le suivant:

En faveur de l'ajournement:	Algérie; Autriche; Belgique; Chypre; Danemark; Finlande; France; Allemagne; Grèce; Inde; Iraq; Irlande; Italie; Kenya; Lettonie; Malte; Pays-Bas; Norvège; Pologne; Portugal; Roumanie; Fédération de Russie; République slovaque; Espagne; Suède; Suisse; Turquie; Royaume-Uni.
Contre l'ajournement:	Australie; Botswana; Brésil; Canada; Chili; Chine; Costa Rica; Egypte; Ghana; Hongrie; Indonésie; République islamique d'Iran; Israël; Japon; Liban; Malaisie; Mexique; Nouvelle-Zélande; Nigéria; Paraguay; Pérou; Philippines; Qatar; République de Corée; Arabie saoudite; Singapour; Afrique du Sud; Soudan; Tanzanie; Thaïlande; Etats-Unis d'Amérique
Abstentions:	Burkina Faso; Cuba; Ouganda; Sénégal; Zimbabwe
Pointage:	28 voix pour; 31 voix contre; 5 abstentions
Résultat:	La motion de renvoi n'est pas adoptée.

45. La majorité des pays membres se sont prononcés en faveur d'un vote secret, conformément à la demande de la délégation des Etats-Unis. A la suite de ce vote secret, la Commission a adopté les LMR pour les hormones de croissance (33 voix pour, 29 voix contre et 7 abstentions).

46. L'Observateur de la CE a estimé qu'il était regrettable que cette décision importante et de portée considérable ait été prise à l'issue d'un vote secret, ce qui allait à l'encontre de la décision de la Commission d'accroître la transparence; de plus, cela jetait un doute sur la validité et la valeur des travaux et des normes du Codex. Il a en outre noté que les conséquences seraient graves, la CE pouvant même reconsidérer sa participation aux travaux du Codex. Les délégations des Pays-Bas, de la Suède et de la Finlande ont souligné que la déclaration de l'Observateur était faite au nom de la Commission Européenne mais non de l'Union Européenne ou de ses Etats Membres et qu'ils se dissociaient de cette déclaration. La délégation de l'Espagne, au nom de l'Union Européenne, a rappelé que la Commission de la Communauté européenne avait le droit, en sa qualité d'observateur, de formuler toutes les observations qu'elle jugeait nécessaires, mais elle s'est également dissociée de la déclaration. La délégation du Royaume-Uni s'est dissociée de la totalité de la déclaration.

- **Projet de limites maximales de résidus pour la somatotrophine bovine à l'étape 8**

47. La délégation de l'Espagne, au nom des Etats Membres de la CE, a proposé un vote par appel nominal sur le renvoi du débat concernant l'adoption de la somatotrophine bovine à l'étape 8. Le résultat du vote a été le suivant:

Pour l'ajournement:	Algérie; Autriche; Belgique; Burkina Faso; Cameroun; Chypre; Danemark; Finlande; France; Allemagne; Grèce; Guinée; Hongrie; Inde; Irlande; République islamique d'Iran; Italie; Lettonie; Liban; Lituanie; Luxembourg; Malte; Pays-Bas; Norvège; Pologne; Portugal; République de Corée; Roumanie; Russie; République slovaque; Espagne; Suède; Suisse
---------------------	--

Contre l'ajournement:	Argentine; Autriche; Brésil; Canada; Cap-Vert; Chili; Chine; Cuba; Egypte; Ghana; Indonésie; Irak; Israël; Japon; Kenya; Malaisie; Mexique; Nouvelle-Zélande; Nigéria; Pakistan; Pérou; Arabie saoudite; Singapour; Afrique du Sud; Soudan; Tanzanie; Thaïlande; Ouganda; Etats-Unis d'Amérique; Royaume Uni; Zimbabwe
Abstentions:	Botswana; Equateur; Lésoto; Philippines; Sénégal; Tunisie
Pointage:	33 voix pour; 31 voix contre; 6 abstentions
Résultat:	La motion de renvoi est adoptée.

48. La Commission a ajourné le débat jusqu'à sa prochaine session. Le Président du Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments a manifesté sa déception devant une telle décision.

ETIQUETAGE DES DENREES ALIMENTAIRES²⁵

- **Avant-Projet de directives pour l'emploi des allégations relatives à la santé et à la nutrition, y compris le Tableau des conditions pour les allégations sur la teneur en éléments nutritifs**

49. La Commission a souligné qu'il importait de réexaminer régulièrement les dispositions concernant les allégations nutritionnelles à la lumière des développements scientifiques, notamment les aspects relatifs aux matières grasses, et elle a noté que d'autres travaux seraient nécessaires sur les Directives y compris sur le Tableau stipulant les conditions qui régissent les mentions d'étiquetage et les déclarations de la valeur nutritionnelle, tout en reconnaissant que le tableau actuel était le fruit d'un examen approfondi du Comité du Codex sur la nutrition et les éléments diététiques ou de régime. La Commission a adopté l'Avant-Projet de directives à l'étape 5, mais elle a demandé au Comité sur l'étiquetage des denrées alimentaires et au Comité sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime de tenir compte de toutes les observations formulées par les pays membres afin de réévaluer le Tableau à leur prochaine session respective.

HYGIENE ALIMENTAIRE²⁶

- **Projet de Code d'usages (régional) en matière d'hygiène pour la préparation et la vente des aliments sur la voie publique - Amérique Latine et Caraïbes**
- **Avant-Projet de Code d'usages (régional) en matière d'hygiène pour les aliments vendus sur la voie publique - Afrique**

50. La Commission a noté que ces codes d'usages devront être prochainement amendés pour y introduire la nouvelle approche énoncée dans la version révisée des Principes généraux d'hygiène alimentaire ainsi que l'utilisation du Système d'analyse des risques - points critiques pour leur maîtrise (HACCP).

²⁵ ALINORM 95/22; ALINORM 95/26, Annexe III; ALINORM 95/21 Partie I; ALINORM 95/21, Partie I, Addendum 2 et Addendum 2/1 (document de séance)

²⁶ ALINORM 95/13 et Corr. (anglais seulement); ALINORM 95/36, Annexe II; ALINORM 95/28, Annexe II.

- **Avant-Projet de Code d'usages international (révisé): Principes généraux d'hygiène alimentaire**

51. La Commission a noté que le Projet de code (révisé) intégrait l'analyse des risques et le concept HACCP et que les dispositions pertinentes des autres codes seraient amendées en conséquence.

METHODES D'ANALYSE ET D'ECHANTILLONNAGE²⁷

- **Protocole recommandé pour la conception, la conduite et l'interprétation des études de performance des méthodes et Protocole harmonisé pour les essais d'aptitude des laboratoires d'analyse (chimique)**

52. La délégation de la France a estimé qu'il était inopportun d'adopter ces deux protocoles à l'étape 8, car leurs dispositions n'étaient pas conformes aux textes ISO.

- **Méthodes d'analyse et d'échantillonnage confirmées par le Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage**

53. La Commission a noté que les références aux méthodes AOAC demeurait inchangées dans la 16ème édition des Méthodes officielles d'analyse. Elle a également noté que le Comité avait constaté que les pays membres utilisaient aussi bien les unités SI que d'autres unités.

SYSTEMES D'INSPECTION ET DE CERTIFICATION DES IMPORTATIONS/EXPORTATIONS²⁸

- **Projet de principes applicables à l'inspection et à la certification des importations et exportations alimentaires**

54. La Commission a supprimé les mots "ou risque de contamination" à la fin du paragraphe 9 des Principes et invité le Comité à en examiner les incidences de façon approfondie.

EXAMEN DES PROJETS ET AVANT-PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTES CONCERNANT DES PRODUITS SPECIFIQUES²⁹ (point 11 de l'ordre du jour)

55. L'Annexe 4 du présent rapport contient la liste des projets et avant-projets de normes et textes apparentés portant sur des produits spécifiques, qui ont été examinés par la Commission respectivement à l'étape 8 et à l'étape 5. Les décisions de la Commission concernant l'adoption de ces textes sont indiquées dans un tableau figurant dans l'annexe. On trouvera dans la présente partie du rapport certaines observations spécifiques sur les textes à l'étude.

56. La Commission a examiné le statut des dispositions à caractère consultatif concernant la qualité marchande des produits, qui ont été transférées dans les annexes "consultatives" de plusieurs normes³⁰. Elle a confirmé que seuls les aspects essentiels soumis à la procédure d'acceptation devaient figurer dans le corps de la norme. Elle est en outre convenue que, du fait que les dispositions figurant en annexe n'étaient pas soumises à l'acceptation Codex, il était nécessaire de placer en tête de la norme à l'étude la déclaration suivante:

²⁷ ALINORM 95/23; ALINORM 95/21-Partie I, Addendum 4

²⁸ ALINORM 95/30; ALINORM 95/30A; ALINORM 95/21 - Partie I, Addendum 1

²⁹ ALINORM 95/21, Partie II

³⁰ ALINORM 95/21, Partie II, Addendum 7 (CAC/LIM 2)

L'annexe 1 à la présente norme contient des dispositions qui ne sont pas destinées à être appliquées selon les modalités d'acceptation définies à la Section 4.A i) b) des Principes généraux du Codex Alimentarius.

57. La Commission a également noté que les dispositions à caractère consultatif constituaient une "norme" selon les définitions figurant dans l'Accord OTC. La Commission est convenue de demander au Comité sur les Principes généraux d'examiner cet important problème.

58. La Commission a décidé que les dispositions concernant les additifs alimentaires devraient faire partie intégrante des normes tant que la Norme sur les additifs alimentaires n'aurait pas été mise définitivement au point. Dans l'intervalle, ces dispositions continueront d'être approuvées conformément aux procédures en vigueur.

POISSON ET PRODUITS DE LA PECHE³¹

59. La Commission a rappelé que les normes avaient été révisées conformément aux recommandations de la Commission visant à une plus grande simplification, notamment grâce au transfert des dispositions qualitatives de caractère consultatif dans les codes d'usages actuellement à l'étude.

- **Projet de norme pour les crevettes surgelées**

60. La Commission a pris note des préoccupations exprimées au sujet de l'emploi de sulfites et elle est convenue que le Comité pourrait revoir la question.

- **Projet de norme pour la chair de crabe en conserve**

61. La Commission a amendé le Champ d'application de la norme de manière à y inclure d'autres parties comestibles du crabe, car cela reflète les pratiques commerciales en vigueur.

- **Autres questions**

62. La Commission a invité les pays qui souhaitent ajouter d'autres espèces aux définitions des crevettes, des sardines, du thon et de la bonite à adresser au Comité sur les poissons et les produits de la pêche des données sur la taxonomie, les ressources et les procédés de transformation. Elle a également demandé au Comité de reconsidérer la désignation des crevettes en conserve. La Commission est convenue qu'il fallait avoir recours à la procédure accélérée pour l'addition d'espèces dans les normes en cause.

GRAISSES ET HUILES³²

- **Projet de norme pour l'oléine de palme et Projet de norme pour la stéarine de palme**

63. La Commission a noté qu'un certain nombre d'observations techniques avaient été formulées et que ces normes seraient, en dernier ressort, intégrées dans la Norme générale pour les huiles végétales portant un nom spécifique. Cela permettrait un examen ultérieur des questions soulevées. La délégation de l'Allemagne n'a pas appuyé l'adoption de ces deux normes.

³¹ ALINORM 95/18, ALINORM 95/21 - Partie II; ALINORM 95/21 - Partie II, Addendum 2

³² ALINORM 95/14, ALINORM 95/21-Partie II; ALINORM 95/21-Partie II, Addendum 1 et 1/1

- **Avant-Projet de norme pour les huiles d'olive et les huiles de grignons d'olive**

64. La Commission a noté que des amendements pourraient encore être proposés par le Conseil oléicole internationale et qu'il en serait tenu compte dans la mise au point définitive de la norme.

- **Avant-Projet de norme pour les produits vendus en remplacement du ghee**

65. La Commission a noté les objections soulevées en ce qui concerne le titre de la norme et la nécessité d'une telle norme. Il a été suggéré de conserver et de mettre à jour les normes actuelles pour les produits apparentés au lieu de les regrouper. La Commission a renvoyé l'avant-projet de norme à l'étape 3 aux fins d'un nouvel examen par le Comité sur les graisses et les huiles.

- **Avant-Projet de norme sur les graisses tartinables**

66. La Commission a approuvé la recommandation du Comité exécutif selon laquelle le Comité sur le lait et les produits laitiers continuerait d'être chargé des dispositions concernant le beurre et coopérerait avec le Comité sur les graisses et les huiles à l'élaboration d'une norme sur les graisses tartinables. Vu qu'un certain nombre d'objections ont été soulevées concernant le champ d'application et les définitions, la Commission est convenue que la norme devrait être renvoyée à l'étape 3 pour un nouvel examen.

- **Avant-Projet de norme pour la mayonnaise**

67. La Commission a demandé au Comité sur les graisses et les huiles d'examiner avec soin la question de la teneur en matière grasse, ainsi que de la teneur en jaune d'oeuf.

- **Avant-Projet de Code d'usages pour l'entreposage et le transport des huiles et graisses comestibles en vrac**

68. La Commission a pris note des objections de la délégation de la Malaisie concernant le texte actuel en raison de ses incidences éventuelles sur le commerce.

LAITS ET PRODUITS LAITIERS³³

69. La Commission a noté que le lait de buffesse était couramment utilisé, au même titre que le lait de vache, dans divers produits laitiers et qu'il faudrait peut-être en tenir compte dans la Section concernant l'étiquetage du lait autre que le lait de vache. L'examen de cette question a été renvoyé au Comité sur le lait et les produits laitiers.

- **Projet de norme pour les poudres de sérum**

70. La délégation de la France a exprimé des réserves au sujet de l'adoption de la norme, en déclarant que le pH distinguant la poudre de sérum de la poudre de sérum acide devait être de 5,8 et non 5,1.

- **Projet de norme pour la caséine alimentaire et produits dérivés**

71. La Commission est convenue de supprimer le terme entre crochets "acide" dans le paragraphe Description et de faire passer le pH maximum de caséinates de 7,5 à 8,0.

³³

ALINORM 95/11; ALINORM 95/21-Partie II; ALINORM 95/21-Partie II, Addenda 5 et 5/1

FRUITS ET LEGUMES FRAIS TROPICAUX³⁴

- Litchis

72. La Commission est convenue que les observations concernant le calibre (Section 3) seraient examinées par le Comité sur les fruits et légumes frais à sa sixième session.

- Avocats

73. La Commission a ajouté "*Syn. Persea gratissima* Gaertn" à la description botanique de l'espèce, a fin de tenir compte des variétés grandes d'avocats.

- Mangoustans

74. La Commission a décidé que les observations relatives aux dispositions d'hygiène (Section 8) seraient examinées par le Comité du Codex sur les fruits et légumes frais à sa sixième session.

CEREALES, LEGUMES SECS, LEGUMINEUSES ET PRODUITS DERIVES³⁵

75. La délégation de la France a réservé sa position au sujet de ces normes, en déclarant que leurs dispositions à caractère facultatif pourraient être citées en référence par l'OMC³⁶ et qu'elles devaient donc être révisées dans cette optique.

- Farine de blé

76. Les délégations de l'Autriche, de la Belgique, de la France, de l'Allemagne, de la Grèce et de l'Italie ont réservé leur position en ce qui concerne les sections 4.2.6 à 4.2.9 de la Norme. L'Observateur de la Communauté européenne s'est opposé à son adoption.

- Farine comestible de manioc

77. La Commission a confirmé que le champ d'application de la norme n'englobait pas l'amidon de manioc.

- Certains légumes secs

78. La délégation du Japon a souligné l'importance d'élaborer des directives, à l'usage du consommateur, sur le traitement et la manutention des légumes secs, en raison des risques d'une concentration élevée en glucosides cyanogéniques.

- Teneur indicative et plan d'échantillonnage pour les aflatoxines totales dans les arachides destinées à un traitement ultérieur

79. La Commission a été informée qu'à sa vingt-septième session, le Comité du Codex sur les additifs alimentaires et les contaminants avait différé l'approbation de la teneur indicative proposée, dans l'attente d'une évaluation par le JECFA des aflatoxines B, G et M, en février 1996. La Commission a adopté le texte

³⁴ ALINORM 95/35; ALINORM 95/21-Partie II; ALINORM 95/21-Partie II, Addendum 4

³⁵ ALINORM 95/29; ALINORM 95/28 et Addendum; ALINORM 95/21- Partie II; ALINORM 95/21-Partie II, Addenda 3, 3/1 et 8

³⁶ Voir délibérations au titre du point 5 de l'ordre du jour et ALINORM 95/7.

à l'étape 5, étant entendu que les futurs travaux sur l'établissement d'une teneur indicative seront confiés au Comité du Codex sur les additifs alimentaires et les contaminants. Les délégations de la France, de la Suède et du Royaume-Uni ont réservé leur position au sujet de la teneur indiquée dans le texte.

- **Ajournement *sine die* du Comité sur les céréales, les légumes secs et les légumineuses**

80. La Commission est convenue que le Comité serait ajourné *sine die*.

ALIMENTS DIETETIQUES OU DE REGIME³⁷

81. La Commission a adopté, à l'étape 8, le Projet de norme pour les préparations alimentaires utilisées dans les régimes amaigrissants à très faible valeur énergétique, étant entendu que les dispositions relatives aux vitamines et aux sels minéraux feront l'objet d'un examen régulier.

SUCRES ET MIEL³⁸

- **Norme Codex révisée pour les sucres et le miel**

82. La Commission, notant que d'importantes observations lui étaient parvenues tardivement, a adopté le projet de norme à l'étape 5, et non à l'étape 8. Elle est convenue que sa révision serait terminée par le Secrétariat du pays hôte par correspondance.

POTAGES ET BOUILLONS³⁹

- **Projet de norme Codex révisée pour les bouillons et consommés**

83. La Commission a adopté la norme proposée à l'étape 8 et noté que sa révision, compte tenu des observations parvenues tardivement, serait entreprise immédiatement. La délégation de l'Allemagne a exprimé des réserves sur l'adoption de la norme.

AUTRES PRODUITS

84. La délégation de la Suède a fait savoir à la Commission que la révision de la norme pour les glaces de consommation avait été entreprise. Toutefois, étant donné que ces produits ne semblaient pas jouer un rôle important dans le commerce international, il a été proposé de mettre fin à ces travaux ainsi qu'aux activités du Comité. La Commission a décidé qu'une étude sur cette question serait soumise pour examen au Comité exécutif, à sa prochaine session.

EXAMEN DE PROPOSITIONS RELATIVES A L'ELABORATION DE NOUVELLES NORMES ET/OU TEXTES APPARENTES⁴⁰ (point 12 de l'ordre du jour)

85. La Commission a fait siennes les propositions du Comité Exécutif⁴¹ relatives à l'élaboration de nouvelles normes et/ou textes apparentés à l'étape 1, qui ont été jugées conformes aux objectifs à moyen terme de la Commission et qui relèvent de son mandat.

³⁷ ALINORM 95/26; ALINORM 95/21-Partie II

³⁸ CL 1995/5-S; ALINORM 95/21-Partie II; ALINORM 95/21-Partie II, Addenda 6, 6/1 et 6/2; CAC/LIM 12

³⁹ ALINORM 95/20; ALINORM 95/21-Partie II; ALINORM 95/21-Partie II, Addenda 9 et 9/1

⁴⁰ ALINORM 95/21-Partie 3

⁴¹ ALINORM 95/4, Annexe

86. Elle a aussi noté les recommandations du Comité exécutif de ne pas entreprendre de travaux sur l'élaboration de Directives pour l'éducation des consommateurs en matière d'hygiène alimentaire et de l'examen de la modélisation diététique.

87. Les délégations de l'Égypte, de la Chine et de l'Iran ont proposé d'entreprendre de nouveaux travaux dans les domaines suivants: évaluation de deux édulcorants (thaumatococine et monelline); plantes et herbes médicinales; résidus de pesticides dans le miel; LMR pour les pesticides et limites maximales pour les contaminants dans le poisson et la viande maigre; aliments destinés aux athlètes; et conditionnement. La Commission a noté que les plantes et herbes médicinales ne relevaient pas de son mandat. Le Secrétariat a été invité à préparer une étude sur le conditionnement pour examen par le Comité exécutif et la Commission à leur prochaine session. La Commission a transmis les autres propositions aux comités compétents, pour examen.

QUESTIONS RESULTANT DES TRAVAUX DES COMITES DU CODEX⁴² (point 13 de l'ordre du jour)

88. La Commission a noté que ces questions avaient été examinées de façon satisfaisante par le Comité exécutif⁴³ ou précédemment, au titre d'autres points de son ordre du jour. Elle a regretté qu'un examen plus approfondi des questions examinées par les comités de coordination régionaux n'ait pas été prévu.

CONFIRMATION DE LA PRESIDENCE DES COMITES DU CODEX⁴⁴ (point 14 de l'ordre du jour)

89. En vertu de l'Article IX.10 de son Règlement intérieur, la Commission a confirmé la présidence des comités du Codex (voir Annexe 5) et exprimé aux pays hôtes sa reconnaissance pour le soutien assuré à ses travaux.

AUTRES QUESTIONS (point 15 de l'ordre du jour)

PARTICIPATION DES CONSOMMATEURS AUX TRAVAUX DU CODEX⁴⁵

90. La Commission a regretté de ne pas disposer d'assez de temps pour examiner en détail l'intéressant document préparé par l'Organisation internationale des consommateurs.⁴⁶ Elle a réaffirmé qu'elle appuyait sans réserve une plus grande participation des consommateurs aux travaux du Codex et en particulier:

- elle est convenue que ce document de travail devrait être examiné à la prochaine session du Comité sur les Principes généraux et qu'un document sur la participation des consommateurs au Codex devrait faire l'objet d'un point spécifique situé en tête de l'ordre du jour de la prochaine session de la Commission;

⁴² ALINORM 95/21-Partie 4

⁴³ ALINORM 95/4, par. 35-41

⁴⁴ ALINORM 95/14

⁴⁵ CAC 21/INF-2

⁴⁶ L'Organisation internationale des consommateurs a déclaré que, malgré les fréquentes références à la transparence des procédures Codex et à la nécessité de gagner la confiance des consommateurs, la présente session n'avait donné satisfaction sur aucun de ces deux aspects, tant en ce qui concerne les conclusions formulées que la façon dont certaines décisions avaient été prises.

- elle est convenue d'inciter la FAO/OMS à faire participer les associations de consommateurs et d'autres organisations, en qualité d'observateurs, aux sessions du Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires et de la Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides car cela permettrait d'améliorer la transparence du processus de décision;
- elle a noté que des associations de consommateurs et d'autres organisations seraient invitées à désigner des experts pour les groupes de travail scientifiques, mais que la décision définitive sur le choix de ces experts resterait le prérogative du Directeur général de la FAO et du Directeur général de l'OMS, en consultation avec les gouvernements des pays membres;
- elle a recommandé aux pays qui n'ont pas encore de Comité national Codex doté d'une représentation des consommateurs d'en créer un en priorité.

SITUATION EN CE QUI CONCERNE L'ADHESION EVENTUELLE DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE A LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS⁴⁷

91. La Commission a pris note de l'état d'avancement des consultations officieuses avec la Communauté européenne sur les incidences juridiques d'une adhésion de la Communauté européenne et les modalités de sa participation. Etant donné que seule une demande préliminaire d'adhésion a été reçue à ce stade, toute mesure ultérieure éventuelle dépendra des renseignements complémentaires communiqués par la Communauté européenne, en particulier sur la question essentielle de la compétence.

NORMES POUR LES PRODUITS DERIVES DE LA NOIX DE COCO

92. La Commission a noté que le Conseil de la noix de coco pour l'Asie et le Pacifique avait entrepris un vaste programme de normalisation des produits dérivés de la noix de coco. Tout en encourageant l'élaboration de normes dans ce domaine, la Commission est convenue que de telles activités devraient être coordonnées avec ses propres travaux et elle a demandé que la question soit examinée par le Comité régional de coordination pour l'Asie.

DUREE DES SESSIONS DE LA COMMISSION

93. La Commission a noté que l'ordre du jour abrégé de la présente session avait été recommandé par la quarante et unième session du Comité exécutif, à titre expérimental. Elle s'est inquiétée de ce que le temps alloué n'ait pas permis d'étudier de façon adéquate tous les points importants dont a été saisie la Commission, d'autant plus que de nombreuses questions exigeaient un débat approfondi étant donné l'importance nouvelle attribuée aux normes Codex dans le cadre des accords OMC. Elle a demandé au Comité exécutif d'en tenir compte lorsqu'il étudiera les propositions concernant l'ordre du jour provisoire et la durée de la vingt deuxième session de la Commission.

**ALINORM 95/37
ANNEXE I**

**LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES¹**

**CHAIRMAN
PRESIDENT
PRESIDENTE**

Professor F.G. Winarno
Secretary of National Research Council
Food Technology Development Centre
P.O. Box 61
Bogor
Indonesia

¹ The heads of delegations are listed first; alternates, advisers and consultants are listed in alphabetical order.

Les chefs de délégation figurent en tête et les suppléants, conseillers et consultants sont énumérés par ordre alphabétique.

Figuran en primer lugar los Jefes de las delegaciones; los Suplentes, Asesores y Consultores aparecen por orden alfabético.

**MEMBERS OF THE COMMISSION
MEMBRES DE LA COMMISSION
MIEMBROS DE LA COMISION**

**ALGERIA
ALGERIE
ARGELIA**

Nasreddine RIMOUCHE
Conseiller
Représentant Permanent Adjoint
Ambassade d'Algérie
Via Barnaba Oriani 26
Rome
Italy

El-Mounir BOUABSA
Chef de la Division Technique
CACQE
2 Rue des Frères Ziata
El-Dovradia
Alger
Algeria

Mimoun BOURAS
Directeur de la qualité
Ministère du Commerce
Palais du Gouvernement
Alger
Algeria

Mme Ouahiba GHALEM
Sous Directeur de la Normalisation
Ministère de l'Agriculture
Route des Quatre Canons
Alger
Algérie

**ARGENTINA
ARGENTINE**

Sra. Ileana DI GIOVAN
Representante Permanente ante la FAO
Embajada de la República Argentina
P.zza dell'Esquilino 2
00185 Rome
Italy

S.ra Maria Ines JAIME-BURMEISTER
Embajada de la República Argentina
P.zza dell' Esquilino 2
Rome
Italy

AUSTRALIA
AUSTRALIE

Digby GASCOINE
Director
Development and Evaluation Division
Australian Quarantine & Inspection Service
(AQIS)
P.O. Box 858
Canberra, ACT 2601
Australia

Gordon BURCH
Scientific Director
Australian National Food Authority
P.O. Box 1786
Canberra ACT 2610
Australia

Andrew PEARSON
Counsellor (Agriculture and Minerals)
Embassy of the Commonwealth of Australia
Via Alessandria 215
00198 Rome
Italy

AUSTRIA
AUTRICHE

Arnulf SATTLER
Bundesministerium für Gesundheit und
Konsumentenschutz
Radetzkystrasse 2
A-1030 Wien
Austria

Martin GRESSL
Dipl. Ing.
Ministry of Economic Affairs
Stubenring 1
A-1011 Wien
Austria

Mrs. Hedwig WÖGERBAUER
Oberrätin
Federal Ministry of Agriculture and Forestry
Abteilung III 3
Stubenring 12
A-1010 Wien
Austria

Ernst ZIMMERL
Permanent Representative of Austria to FAO
Permanent Representation of the Republic of Austria
Via Flaminia, 158
00196 Rome
Italy

BANGLADESH

Mirza Tasadduq Hussain BEG
Economic Counsellor
Alternate Permanent Representative to FAO
Embassy of Bangladesh
Via A. Bertoloni 14
Rome
Italy

BELGIUM
BELGIQUE
BELGICA

Charles CREMER
Inspecteur principal - Chef de Service
Ministère de la Santé Publique
Inspection des denrées alimentaires
Cité Administrative de l'Etat
Quartier Vésale
B1010 Bruxelles
Belgique

Théo BIEBAUT
Premier Conseiller
Ministère des Affaires Economiques
Rue du Commerce 44
B1040 Bruxelles
Belgique

Walter COOLS
Director
Public Affairs
Puratos NV
Industrialaan 25
1702 Groot-Bÿgaarden
Belgique

Mme Patricia DYKMANS
Reponsable Environnement
DANONE
Av. de Broqueville 12 B2
B1150 Bruxelles
Belgique

Guido KAYAERT
European Regulatory and Environmental Affairs
Manager
Nestlé Coordination Centre
Birminghamstraat 221
B1070 Bruxelles
Belgique

Mme Isabelle ROZE
Assistant Reglementation Alimentaire
FIA
Av. de Cortenbergh 172, Bte. 7
B1010 Bruxelles
Belgique

Gabriël YSEBAERT
Ingenieur principale
Ministère de l'Agriculture
Manhattan Office Tower
Av. du Boulevard 21
1210 Bruxelles
Belgium

BOLIVIA
BOLIVIE

Ms. Moira PAZ-ESTENSSORO
Embajadora
Representante Permanente
Ministerio de Relaciones Exteriores
Embajada de la República de Bolivia
Via Toscana 30
00187 Rome
Italy

Roberto LEMA TRIGO
Consejero
Representante Permanente Alterno
Embajada de la República de Bolivia
Via Sardegna 17
00187 Rome
Italy

BOTSWANA

John Katatu MULWA
Deputy Permanent Secretary
Director of Health Services
Ministry of Health
Private Bag 0038
Gaborone
Botswana

Ms. Segametsi Ditshebo MARUAPULA
Chief Nutritionist
Ministry of Health
P.O. Box 992
Gaborone
Botswana

BRAZIL
BRESIL
BRASIL

Carlos A. FERREIRA GUIMARAES
Counsellor
Embassy of Brazil
Via della Conciliazione 22/III
00139 Rome
Italy

Aurélio Wander C. BASTOS
Secretário de Direito Economico
Ministerio da Justiça - SDE 5º Andar
Esplanada dos Ministerios CEP 70058-900
Brasília, D.F.
Brazil

Julio Cezar ALVAREZ
Brazilian Animal Health Institute (SINDAN)
Rua Bueno Brandao Nº 444, Apto. 33
SP SP 04509-021 Brazil

Léo F. BICK
Technical Director
Brazilian Food Manufacturers Association (ABIA)
Av. Brig. Faria Lima
2003, 11A Sao Paulo
Brazil

Ms. Lúcia Helena BREGAGNOLO CALDAS
Divisao de Alimentos/SVS
Chefe do Serviço de Normas Internacionais
Ministerio da Saúde
Esplanada dos Ministerios
Bloco G - Sala 837 - CEP 70058-900
Brasília, D.F.
Brazil

Paulo Cesar Rodrigues DA COSTA
Industry Representative
National Confederation of Industry
Rua Marques de Sapucaí
200-4º Andar - CEP 20215-000
Rio de Janeiro
Brazil

Ms. Regina Glória LANGSDORFF
Industry Representative
National Confederation of Industry
Av. Maria Coelho Aguiar
215-BL F-6º-Andar
CEP 05805-000
Sao Paulo - SP
Brazil

Fernando José MARRONI DE ABREU
Alternate Permanent Representative of Brazil to
FAO
Ministry of Foreign Affairs
Piazza Navona 14
Rome
Italy

Ms. Maria Aparecida MARTINELLI
Secretaria Executiva
Comité Codex Alimentarius do Brasil
INMETRO
Ministerio da Industria, Comércio e Turismo
SAS Q02 Lote I-A, CEP 70070-900
Brasília, D.F.
Brazil

Adauto LIMA RODRIGUES
Coordenador Assuntos Codex - Secretaria de
Defesa Agropecuaria - SDA/MAARA
Ministerio da Agricultura
Esplanada dos Ministerios
Anexo B do Ministerio de Agricultura
S/408 Brasília, D.F.
Brazil

Pedro SIMÃO FILHO
Coordinator of Technology and Legislation
Commission
Brazilian Food Manufacturers Association - (ABIA)
Ave. Brigadeiro Faria Lima
2003-11º A. - São Paulo, CEP - 01451-001
Brazil

BURKINA FASO

Oumarou YANKINE
Chargé de la normalisation, du contrôle de la qualité
et des instruments de mesures
Ministère du Commerce, de l'Industrie et de
l'Artisanat
B.P. 19 Ouagadougou
Burkina Faso

BURUNDI

Anselme BANKAMBONA
Représentant Permanent Adjoint
Ambassade de la République du Burundi
Corso d'Italia 83
00198 Rome
Italy

CAMEROON CAMEROUN CAMERUN

Paul Felix BANGOWEMI
Director of Agricultural Project
Ministry of Agriculture
Yaoundé
Cameroon

Thomas YANGA
Deputy Permanent Representative to FAO
Ambassade de la République du Cameroun
Corso Italia 83
00198 Rome
Italy

CANADA

Anne MACKENZIE
Director General
Food Inspection Directorate
Agriculture and Agri-Food Canada
Ottawa, Ontario K1A 0YN
Canada

Randy BENOIT
Director
Policy Analysis
Agriculture and Agri-Food Canada
59 Camelot Drive
Nepean, Ontario K1A 0Y9
Canada

Ron BURKE
A/Director
Bureau of Food Regulatory, International and
Interagency Affairs
Health Canada
Room 200
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario K1A 0L2
Canada

Robert DE VALK
President
De Valk Consulting Inc.
500-2319 St. Laurent Blvd.
Ottawa, Ontario K1G 4K6
Canada

James A. DRUM
Observer, Canadian Food Industry
42 Overlea Blvd., Suite 100
Toronto, Ontario M4H 1B8
Canada

Sol W. GUNNER
Director General
Food Directorate, Health Protection Branch
Health Canada
H.P.B. Building, Room 103
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario K1A 0L2
Canada

Roy HARWOOD
Director, Technical Services
Christie Brown & Co.
Toronto M8V 1A3
Canada

Robert MILLS
Technical Trade Coordinator
Inspection Directorate
Department of Fisheries and Oceans
200 Kent Street
Ottawa, Ontario K1E 2R7
Canada

CAPE VERDE
CAP-VERT
CABO VERDE

Aguinaldo LISBOA RAMOS
Ambassadeur
Représentant Permanent du Cap-Vert auprès de la
FAO
Ambassade de la République du Cap-Vert
Viale Algeria 85
00144 Rome
Italy

Mme Maria de Lourdes MARTINS DUARTE
Attaché Agricole et Représentant Permanent
Suppléant
Ambassade de la République du Cap-Vert
Viale Algeria 85
00144 Rome
Italy

CHAD
TCHAD

Malloum BAMANGA ABBAS
Chargé d'Affaires a.i.
Représentant Permanent Suppléant
Ambassade du Tchad à Rome
Via Antoniotto Usodimare 46
00154 Rome
Italy

CHILE
CHILI

Pedro Alfonso MEDRANO ROJAS
Embajador
Representante Permanente ante la FAO
Representación Permanente de República de Chile
ante la FAO
Via Po, 23
00198 Rome
Italy

Sergio INSUNZA BECKER
Agregado Cooperación Técnica
Representación Permanente de República de Chile
ante la FAO
Via Po, 23
00198 Rome
Italy

Ricardo LEON
Representante Permanente Alterno ante la FAO
Relaciones Exteriores
Representación Permanente de la República
de Chile ante la FAO
Via Po 23
00198 Rome
Italy

CHINA
CHINE

Baoduo ZHU
Deputy Director General
Dept. of Health Inspection and Supervision
Ministry of Health
Houhai Bei Yan 44
100725 Beijing
P.R. China

Jia-Hua CHEN
Officer
Shanghai Import & Export Commodity
Inspection Bureau
13 Zhong Shan Road
200002 Shanghai
P.R. China

Yin DAI
Professor
Institute of Food Safety Control & Inspection
Ministry of health
7 Pan Jia Yuan Nanli
100021 Beijing
P.R. China

Ms. Jingzhong GENG
Chief
Division of Food and Nutrition
Department of Health Inspection
Ministry of Health
No. 44 Hou Hai Bei Yan
100725 Beijing
P.R. China

Jihua GUO
Vice Professor
All China Federation of Supply and Marketing
Cooperatives
Yu Nong Fruit, Vegetable and Food Development
Center
No. 9 Hongmiao
Xicheng District
Beijing 100032
P.R. China

Zongliang JIANG
Director
Food Control Department
Imp. & Exp. Commodity
Inspection Bureau
Shandong
Qingdao City
P.R. China

Guangjiang TANG
Officer
State Administration for I/E Commodities Inspection
(SACI)
15 Fangcaodi Xijie
Chaoyang District
Beijing 100020
P.R. China

Qinghai WU
Vice Division Chief
Department of Standardization
China State Bureau of Technical Supervision
(CSBTS)
Beijing 100088
P.R. China

Yanmou XIE
Division Chief of Quality Office
Ministry of Agriculture
No. 11 Nong Zhan Guan Nanli
100026 Beijing
P.R. China

Haiying YUAN
First Secretary
Chinese Permanent Representation to FAO
Viale Camillo Sabatini 150
00144 Rome
Italy

Ms. Danyu ZHAO
Assistant Researcher
Institute of Food Safety Control & Inspection
Ministry of Health
7 Panjiayuan Nanli
100021 Beijing
P.R. China

Wuji ZHUANG
Professor
Chief Scientist
China Import and Export Commodity Inspection
Institute
Gao Bei Dian North Road
Chao Yang District
100025 Beijing
P.R. China

COLOMBIA
COLOMBIE

Ms. Ana Catarina DEL LLANO
Consejero
Representación Permanente de la República de
Colombia ante la FAO
Via Giuseppe Pisanelli 4, Int. 5
00196 Rome
Italy

CONGO

Jean Serge KAYA-KOMBO
2^e Conseiller
Ambassade du Congo à Rome
Via Modena 50
00184 Rome
Italy

COSTA RICA

Ms. Maria Eugenia CHACON M.
Directora
Comité Nacional del Codex Alimentarius
Oficina Nacional de Normas y Unidades de
Medida
Ministerio de Economía, Industria y Comercio
Apartado 4135
1000 San José
Costa Rica

David EDWARDS
Ministro Consejero
Primer Delegado Alterno FAO
Representación Permanente de la República de
Costa Rica ante la FAO
Via Licia 54
Rome
Italy

Ms. Yolanda GAGO
Representante Permanente Alterno
Representación Permanente de la República de
Costa Rica ante la FAO
Via Siacci 2B
Rome
Italy

Ms. Marcela SUNOL PREGO
Consejera
Representación Permanente de la República de
Costa Rica ante la FAO
Via Siacci 2B
Rome
Italy

CROATIA
CROATIE
CROCIA

Mrs. Nada MARKOVČIĆ
Head of the Contact Point for Codex Alimentarius
State Office for Standardization and Metrology
Ul Grada Vukovara 78
41000 Zagreb
Croatia

CUBA

Carlos ISAAC PINO
Director Normalización
Calle E, # 261
entre 11 y 13 Vedado
C. Habana
Cuba

Arodís CABALLERO
Director
Ministerio del Azúcar
C. Habana
Cuba

Gabriel LAHENS ESPINOSA
Ingeniero
Ministerio del Comercio Exterior
Calle 23 Esq. Infanta, Vedado
C. Habana
Cuba

Emigdio LEON
Director Nacional Higiene
Ministerio de la Salud Pública
23 y N, Vedado
C. Habana
Cuba

Ms. Maritza LINARES FONTS
Directora Normalización y Calidad
Ministerio de la Industria Pesquera
Dirección de Calidad
5ta Ave. y 248. Barlovento
Playa, C. Habana
Cuba

CYPRUS
CHYPRE
CHIPRE

Ioannis KARIS
Director
Cyprus Organization for Standards
Ministry of Commerce, Industry and Tourism
Nicosia
Cyprus

Mrs. Phrosso HADJILUCAS
Standards Officer
Ministry of Commerce, Industry and Tourism
Nicosia
Cyprus

Chrysanthos LOIZIDES
Agricultural Attaché
Permanent Representation of Cyprus to FAO
Piazza Farnese 44
00186 Rome
Italy

DEM. PEOPLE'S REP. OF KOREA
REP. POPULAIRE DEM. DE COREE
REP. POPULAR DEM. DE COREA

Su Chang YUN
Deputy Permanent Representative of the Democratic
People's Republic of Korea to FAO
Via Ludovico di Savoia, 23
00185 Roma
Italy

Tong Su KIM
Alternative Representative of the Democratic
People's Republic of Korea to FAO
Via Ludovico di Savoia, 23
00185 Roma
Italy

DENMARK
DANEMARK
DINAMARCA

Kristian HERMANSEN
Director
Veterinary Public Health
Danish Veterinary Service
Ministry of Agriculture and Fisheries
Rolighedsvej 25
DK-1958 Frederiksberg C
Denmark

Mrs. Lise BERG
M. Sc. (Dairy Science)
Danish Dairy Board
Frederiks Allé 22
DK-8000 Aarhus C
Denmark

Ms. Anne BUSK-JENSEN
Deputy Director
Confederation of Danish Industries
DK-1787 København V
Denmark

Ole Kopp CHRISTENSEN
Director General
National Food Agency
Ministry of Health
Mørkhøj Bygade 19
2860 Søborg
Denmark

Jørgen FREDSTED
Deputy Director General
National Food Agency
Ministry of Health
Mørkhøj Bygade 19
2860 Søborg
Denmark

Lars HERBORG
Head of Division
Veterinary Directorate
Ministry of Agriculture and Fisheries
Rolighedsvej 25
DK-1958 Frederiksberg C
Denmark

Ms. Kirsten JACOBSEN
Head of Department
Confederation of Danish Industries
DK-1787 København V
Denmark

Ms. Annette TOFT
Head of Section
The Agricultural Council of Denmark
Axelborg 3
1609 København V
Denmark

DOMINICA
DOMINIQUE

Mrs. Angela H. BENJAMIN
Ambassador
Embassy of the Commonwealth of Dominica
00143 Rome
Italy

ECUADOR
EQUATEUR

Francisco SUESCUM-OTTATI
Ministro
Representante Permanente Alterno
Embajada de la República del Ecuador
Via Guido d'Arezzo 14
00198 Rome
Italy

EGYPT
EGYPTE
EGIPTO

Gamal EL DIN GHALI
Chairman
Arab Company for PH Pharmaceutical Packages
16 El Ateba Street
Dokki, Cairo
Egypt

Adel ABOUL-NAGA
Deputy Permanent Representative
Permanent Representation of Egypt to FAO
Via Salaria 267
Rome
Italy

Ms. Salwa M. DOGHEIM
Director
Central Agriculture Pesticide Laboratory
Ministry of Agriculture
Dokki, Cairo
Egypt

Ahmed A. GABALLA
Scientific Regulatory Affairs Manager
International Atlantic Industries Ltd. (Coca-Cola)
P.O. Box 7052
8th district, Nasr City
Cairo
Egypt

Mohamed F. SADDIK
Professor of Food Safety
Institute of Nutrition
16 Kasm El-Aini Street
Cairo
Egypt

FINLAND
FINLANDE
FINLANDIA

Vesa TUOMAALA
General Secretary
Advisory Committee on Foodstuffs
Ministry of Trade and Industry
Aleksanterinkatu 4
00130 Helsinki
Finland

Kalevi SALMINEN
Director
National Food Administration
Ministry of Trade and Industry
Box 5, 00531 Helsinki
Finland

Olli SORVETTULA
Deputy Director-General
Ministry of Agriculture and Forestry
P.O. Box 232
00171 Helsinki
Finland

FRANCE
FRANCIA

Jean-Jacques BERNIER
Président du Comité National du Codex
Président du Comité sur les Principes Généraux
au Ministère de l'Economie et des Finances
59 boulevard Vincent Auriol
75703 Paris Cedex 13
France

Jean-Claude ATTALE
Représentant S.B.I.
4, Place des Ailes
F-92641 Boulogne
Billancourt
France

Mme Nicole BECARUD
Chef de service
A.N.I.A.
Association Nationale des Industries Agro-
Alimentaires
Service scientifique et technique
155 Boulevard Haussmann
75008 Paris
France

Mme Dominique BUREL
C.N.I.E.L.
Conseiller réglementaire
Centre National Interprofessionnel de
l'Economie Laitière
34 rue St. Petersburg
75008 Paris
France

Jean-Pierre DOUSSIN
Vice-Président du Comité National
Ministère de l'Economie et des Finances
59 boulevard Vincent Auriol
75013 Paris Cedex 13
France

Mme Myriam FERRAN
Direction Générale de l'Alimentation
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de
l'Alimentation
175 rue du Chevaleret
75013 Paris
France

Mme Marie-Odile GAILING
Affaires Scientifiques et Réglementaires
Nestlé France
17-19 Quai Paul Doumer
92400 Courbevoie
France

Mme Michelle-Annick GUNZLE
Secrétariat du Comité National
Ministère de l'Economie et des Finances
59 boulevard Vincent Auriol
75703 Paris Cedex 13
France

Mme Annette JUNG
Food Law Manager, Fresh Products
Groupe DANON
Rue Galilée
Le Plessis Robinson
France

Mme Annie LOC'H
Regulatory Affairs
Société DANONE Branche Biscuits
6 rue E. Vaillant
91201 Athis-Mons
France

Mme Nadine NORMAND
Responsable du programme de Normalisation Agro-
alimentaire
Association Française de Normalisation Agro-
alimentaire (AFNOR)
Tour Europe
92049 Paris la Defense 2 Cedex
France

Jean Blaise ROCHETTE de LEMPDES
Directeur scientifique
Société Diépal
NSA-NUTRIPHARM
126 rue Jules Guesde
Levallois Perret 92303
France

François SAINT GUILHEM
A.N.I.A.
Association Nationale de l'Industrie Alimentaire
Service scientifique et technique
52 rue du Faubourg St.-Honoré
75008 Paris
France

Mme Catherine VIGREUX
Conseiller réglementaires
Groupe DANONE
7 rue de Téhéran
75008 Paris
France

Mme Michèle VALLET-STERVINO
Direction Générale de la Santé
Ministère de la Santé
Place de Fontenoy
75350 Paris 07 SP
France

GABON

Jean Pierre NGOUA
Secrétaire Principal Chargé du Comité
National du Codex Alimentarius
Commission Nationale gabonaise de la FAO
Ministère de l'Agriculture
B.p. 551 Libreville
Gabon

GERMANY ALLEMAGNE ALLEMANIA

Wolf HÖLZEL
Ministerialdirigent
Bundesministerium für Gesundheit
Am Propsthof 78a
D-53108 Bonn
Germany

Dieter ECKERT
Senior Consultant
Birkenweg 15
D-53343 Wachtberg
Germany

Friedrich FREDE
Geschäftsführer
Diätverband
Postfach 1255
61282 Bad Homburg
Germany

Thomas KÜTZEMEIER
Adviser
VDM
Meckenheimer Allee, 137
D- 53115 Bonn
Germany

Ms. Susanne LANGGUTH
Director, Consumer Policy
Südzucker AG Mannheim'Ochsenfurt
Winkelsweg 2
53175 Bonn
Germany

Rolph LANGLAIS
Director Scientific Regulatory Affairs
Coca-Cola GMBH
Frankenstrasse 348
D-45133 Essen
Germany

Ms. Angelika MROHS
Director
Bund für Lebensmittelrecht und Lebensmittelkunde
e. V., BLL
Godesberger Allee 157
53175 Bonn
Germany

Ludwig SÄTTLER
Ministerialrat
Bundesministerium für Ernährung, Landwirtschaft
und Forsten
Rochusstraße 10
Bonn
Germany

Franz Josef SCHUELLER
Regierungsdirektor
Bundesministerium für Wirtschaft
Villemombler Str. 76
53123 Bonn
Germany

Arpad SOMOGYI
Director
Federal Institute for Health Protection of
Consumers and Veterinary Medicine
Ministry of Health
Postfach 130033
D-14191, Berlin
Germany

GHANA

Mrs. Therese STRIGGNER SCOTT
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Embassy of the Republic of Ghana
Via Ostriana 4
00199 Rome
Italy

Mallam I. SEIDU
Alternate Permanent Representative to FAO
Embassy of the Republic of Ghana
Via Ostriana, 4
00199 Rome
Italy

GREECE GRECE GRECIA

Dimitrios GERAKOPOULOS
Chief, Inspection Service
Codex Contact Point
Department of Processing, Standardization and
Quality Control of Agricultural Products
Ministry of Agriculture
2 Acharnon Str.
10176 Athens
Greece

Spiros DOYDOYNAKIS
General Veterinary Directorate
Ministry of Agriculture
Department of Milk and Milk Product
G. Kapnokoptirioy Str.
Athens
Greece

Loukas THEOHAROPOULOS
Head of Milk Section
Directorate for Animal Production - Valorization
Ministry of Agriculture
6 Kapnokoptirion Str.
Athens
Greece

GUATEMALA

Bruno DEGER
Ministro Consejero
Embaja de la República de Guatemala
Via dei Colli della Farnesina, 128
00194 Rome
Italy

GUINEA GUINEE

S. Deen BANGOURA
Représentant Permanent de la République de Guinée
Ambassade de la République de Guinée
Via Adelaide Ristori, 9-13
00197 Rome
Italy

HAITI

Mme Suze PERCY
Conseiller
Représentant Permanent Adjoint
Ambassade d'Haiti en Italie
Via Fauro Ruggero 59
00197 Rome
Italy

HONDURAS

Mrs. Ileana LOPEZ TURCIOS
Embajada de la República de Honduras
Via Giambattista Vico, 40
00196 Rome
Italy

HUNGARY
HONGRIE
HUNGRIA

Aurél SALAMON
Director
Hungarian National Codex Committee
Head of Quality Control Department
Ministry of Agriculture
Kossuth L. tér 11
Bp. Budapest
Hungary

Péter Akos BIACS
Chairman
Committee on Methods of Analysis and
Sampling
Central Food Research Institute
Ministry of Agriculture
Kassuth L. Str. 11
H-1022 Budapest
Hungary

INDIA
INDE

Mrs. Debi MUKHERJEE
Assistant Director General of Health Services
(PFA)
Ministry of Health and Family Welfare
Monlana Azad Road
Nirman Bhowan
New Delhi 11 (110011)
India

Atul SINHA
Minister for Agriculture
Alternate Permanent Representative
of India to FAO
Ministry of Agriculture
c/o Embassy of India
Via XX Settembre 4
00187 Rome
Italy

INDONESIA
INDONESIE

Wisnu KATIM
Director General
Food and Drug Control
Ministry of Health
Percetakan Negara 23
Jakarta Pusat
Indonesia

Hadiono BADJURI
Counsellor
Indonesian Embassy
Via Campania 55
00187 Rome
Italy

Surya B. DIPARAHARJA
International Cooperation Division
Dewan Standardisasi Nasional
Standardization Council of Indonesia (DSN)
Sasana Widya Sarwono, 5th Floor
JL. Gatot Subroto 10
Jakarta 12710
Indonesia

Slamet EFFENDI
Head of Sub-Directorate
Directorate for Standardization and Quality Control
Ministry of Trade
M.I. Ridwan Rais 5
Jakarta Pusat
Indonesia

Suroso NATAKUSUMA
Assistant to the Minister
Ministry of Food Affairs
JL. Gatot Subroto 49
Jakarta
Indonesia

Sumpeno PUTRO
Director, Centre for Standardization and
Accreditation
Ministry of Agriculture
Jalan Harsono RM
N° 3 Pasar Minggu
Jakarta
Indonesia

Djauhari ROUSSTIA
Commercial Attaché
Embassy of the Republic of Indonesia
Via Campania, 55
00187 Rome
Italy

Habdisudarma SAMIHADJI
Head of Division, Research & Development
PT Indomilk
JL. Wijaya V/11
P.O. Box 2531
Jakarta 1001
Indonesia

Ms. Suhartuti SOETOPO
Head of Sub Directorate for Standardization and
Technology
Directorate for Programming
Ministry of Industry
JL. Gatot Subroto Kav.52-53
18th Floor
Jakarta Selatan
Indonesia

Wahyudi SUGIYANTO
Agricultural Attaché
Indonesian Mission to the EU
Bld. de la Woluwe 38
B-1200 Bruxelles
Belgium

Ading SURYANA
Director of Food Control
Ministry of Health
JL. Percetakan Negara 23
Jakarta Pusat
Indonesia

M. Aman WIRAKARTAKUSUMAH
Adviser to the Minister
Ministry of Food Affairs
JL. Gatot Subroto 49
Jakarta
Indonesia

**IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF)
IRAN (REPUBLIQUE ISLAMIQUE D')
IRAN (REPUBLICA ISLAMICA DEL)**

Abbas AMINI
Alternate Permanent Representative to FAO ·
Permanent Mission of the Islamic Republic of Iran
to FAO
Via Aventina, 8
00153 Roma
Italy

Mehdi EBRAHIMI
Alternate Permanent Representative to FAO
Permanent Mission of the Islamic Republic of Iran
to FAO
Via Aventina, 8
00153 Roma
Italy

Mrs. Mansureh SEDEHI ESFAHANI
Director of Meat & Milk Products Science
Institute of Standard and Industrial Research of Iran
P.O. Box 31385-163
Karaj
Iran

Mohammad Ali YAZDANI
Alternate Permanent Representative to FAO
Permanent Mission of the Islamic Republic of Iran
to FAO
Via Aventina, 8
00153 Roma
Italy

IRAQ

Kutaiba M. HASSAN
Permanent Representative to FAO
Permanent Representation of the Republic of Iraq to
FAO
Via della Camilluccia 355
00135 Rome
Italy

IRELAND
IRLANDE
IRLANDA

Jerome OSHEA
Chief Economist
Ministry of Agriculture, Food and Forestry
Agriculture House
Kildare Street
Dublin 2
Ireland

David BEHAN
Alternate Permanent Representative to FAO
Piazza di Campitelli, 3
00186 Rome
Italy

ISRAEL

Dan HALPERN
Chairman, Israeli Codex Alimentarius
Committee
Director, Institute of Quality Control
Ministry of Industry and Trade
P.O. Box 299
Jerusalem
Israel

Ms. Miriam FREUND
Head, Pesticide Division
Plant Protection and Inspection Services
Ministry of Agriculture
P.O. Box 78
Beit Dagan 50250
Israel

Eldad LANDSHUT
Director
Plant Protection and Inspection Services
Ministry of Agriculture
P.O. Box 78
Beit Dagan 50250
Israel

Stefan SOBACK
Head, National Residue Control Laboratory
Kimron Veterinary Institute
Ministry of Agriculture
Beit Dagan 50250
Israel

ITALY
ITALIE
ITALIA

Ms. Enrica QUATTRUCCI
Research Chief
Istituto Nazionale della Nutrizione
Via Ardeatina 546
00178 Roma
Italy

Sergio ALULLI
Direttore
SINAL
Ministero dell'Agricoltura
Via Campania 31
Rome
Italy

Ms. Adriana BOCCA
Ricercatore
Istituto Superiore della Sanità
Viale Regina Elena 299
Rome
Italy

Marco CASTELLINA
Veterinario direttore
Ministero della Sanità
Piazza G. Marconi 25
00144 Rome
Italy

Ms. Marinella COLLAUTO
Farmacista direttore
Ministero della Sanità
P.zza G. Marconi 25
00144 Rome
Italy

Mrs. Donatella CAPUCCIO
ISMEA
Via Nomentana, 183
Rome
Italy

Ms. Gabriella CONTI
Farmacista direttore
Ministero della Sanità
P.zza G. Marconi 25
00144 Rome
Italy

Raimondo CUBADDA
Professor
University of Molise
Via Tiberio 21
DISTAAM
Campobasso
Italy

Gabriele GANDINI
Direttore Veterinario
Ministero della Sanità
Via del Passatore
41011 Cantogalliano
Modena
Italy

Ms. Lucia GUIDARELLI
Primo direttore medico
Ministero della Sanità
P.zza G. Marconi 25
00144 Rome
Italy

Giovanni QUAGLIA
Professor
Istituto Nazionale della Nutrizione
Via Ardeatina 546
00178 Rome
Italy

Agostino MACRI'
Istituto Superiore di Sanità
Direttore della ricerca
Viale Regina Elena 299
00161 Roma
Italy

Ms. Elena ORBAN
Ricercatrice
Istituto Nazionale della Nutrizione
Via Ardeatina 546
00178 Roma
Italy

Gennaro PISCOPO
Ministero delle Risorse Agricole
Via XX Settembre 20
00187 Roma
Italy

Paolo SAVI
Presidente
Assoittica Italia
Via Lago di Lesina 22
00199 Rome
Italy

Mrs. Cristina SCACCINI
Senior Researcher
Istituto Nazionale della Nutrizione
Via Ardeatina, 456
Rome
Italy

Bruno SCARPA
Funzionario Medico
Ministero della Sanità
Piazza G. Marconi 25
00144 Rome
Italy

JAPAN
JAPON

Yuzo HAYASHI
Ex-Director for Biological Safety Research Center
National Institute of Health Sciences
c/o Food Sanitation Division
Environmental Health Bureau
Ministry of Health and Welfare
1-2-2 Kasumigaseki
Chiyoda-ku
Tokyo 100
Japan

Yoshihide ENDO
Designate Alternate
Permanent Representative of Japan to FAO
Via Quintino Sella, 60
00187 Rome
Italy

Ms. Kazuko KIMURA
Deputy Director
Food Sanitation Division
Environmental Health Bureau
Ministry of Health and Welfare
1-2-2 Kasumigaseki
Chiyoda-ku
Tokyo, 100
Japan

Hiroaki KISHI
Minister
Embassy of Japan
Via Quintino Sella, 60
00187 Rome
Italy

Yuzuru MIYAMOTO
Deputy Director
Consumers Economy Division
Food Marketing Bureau
Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries
1-2-1 Kasumigaseki
Chiyoda-ku
Tokyo 100
Japan

Michiru OKUMA
Director
Consumers Economy Division
Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries
1-2-1 Kasumigaseki
Chiyoda-ku
Tokyo 100
Japan

Isao TOJO
Deputy Director
Office of Sustainable Agriculture
Crop Production Division
Agricultural Production Bureau
Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries
1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku
Tokyo 100
Japan

Hiro moto WATANABE
Alternate Permanent Rep. of Japan to FAO
Via Quintino Sella, 60
00187 Rome
Italy

Akira YAMAMOTO
Director
Food Chemistry Division
Environmental Health Bureau
Ministry of Health and Welfare
1-2-2 Kasumigaseki
Chiyoda-ku
Tokyo 100
Japan

KENYA

Nelson N. WAWERU
Ag. Deputy Chief Public Health Officer
Ministry of Health
Cathedral Road
P.O. Box 30016
Nairobi
Kenya

Paul K. CHEPKWONY
Agriculture Attaché
Embassy of Kenya
Via Archimede 164
00197 Rome
Italy

Ms. Tabitha N. KIMANI
Agricultural Officer
Ministry of Agriculture
P.O. Box 30028
Nairobi
Kenya

KOREA, REPUBLIC OF COREE, REPUBLIQUE DE COREA, REPUBLICA DE

Hyun Ki BAIK
Deputy Permanent Representative to FAO
Embassy of the Republic of Korea
Via Barnaba Oriani, 30
00197 Rome
Italy

Yeong Ki PARK
Director of Marketing Management Division
Ministry of Agriculture, Forestry & Fisheries
1, Chungang-dong
Kwachon, Kyonggi-do
Korea

Dong Kyun SHIN
Director of Food Safety
Ministry of Health & Welfare
1, Chungang-dong
Kwachon, Kyonggi-do
Korea

Kyu-Jai HAN
Head of Standard Management Section
Korea Food Research Institute
San 46-1, Baekhyun-dong
Bundang-ku, Songnam
Kyonggi-do
Korea

Myung Sub CHUNG
Director of Food Industry Department
Korean Institute of Food Hygiene
57-1 Noryangjin-dong
Dongjak-ku
Seoul
Korea

Young Soo KIM
Deputy General Manager
National Agricultural Cooperative Federation
75 1-KA Chungjeongro, Jungku
Seoul
Korea

LATVIA
LETTONIE
LETONIA

Mrs. Ligita MELECE
Head of Department
Ministry of Agriculture
Latvia State Institute of Agrarian Economics
14 Struktoru Str.
LV-1039, Riga
Latvia

LEBANON
LIBAN
LIBANO

Ibrahim EL HAJJ
Directeur de la Prévention Sanitaire
Ministère de la Santé Publique
Beyrouth
Liban

LESOTHO

Ms. Thakane ADORO
First Secretary
Embassy of the Kingdom of Lesotho
Via di Porta Pertusa 4
00165 Rome
Italy

Tieiso KHALEMA
Counsellor
Alternate Permanent Representative
Embassy of the Kingdom of Lesotho
Via di Porta Pertusa 4
00165 Rome
Italy

Moorosi RADITAPOLE
Ambassador
Embassy of the Kingdom of Lesotho
Via di Porta Pertusa 4
00165 Rome
Italy

LITHUANIA
LITUANIE
LITUANIA

Algirdas ZEMAITIS
Ambassador
Permanent Representation of the Republic of
Lithuania
Via al Quarto Miglio, 111
00178 Rome
Italy

LIBYA
LIBYE
LIBIA

Mansur Mabruk SEGHAYER
Counsellor and Alternate Permanent Representative
Permanent Representation of the Socialist People's
Libyan Arab Jamahiriya to FAO
Via Nomentana 365
00162 Rome
Italy

MADAGASCAR

Raphael RABE
Chargé d'Affaires a.i.
Ambassade de la République de Madagascar
Via Riccardo Zandonai 84/A
00194 Rome
Italy

MALAYSIA
MALAISIE
MALASIA

Dato Dr. Wan Mahmud WAN OTHMAN
Deputy Director-General of Health
Ministry of Health
2nd Floor, Block E
Kompleks Pejabat-Pejabat
Jalan Dungun, Bukit Damansara
50490 Kuala Lumpur
Malaysia

Mrs. Swee Keng LEONG
Head
International Standardization Unit
Standard and Industrial Research Institute of
Malaysia (SIRIM)
Persiaran Dato' Menteri
P.O. Box 7035, 40911 Shah Alam
Selangor Darul Ehsan
Malaysia

Mrs. Nur Azmy MD. YAMAN
Under Secretary
Ministry of Primary Industries
8th Floor, Menara Dayabumi
Jalan Sultan Hishamuddin
50640 Kuala Lumpur
Malaysia

Ms. Yeoh GIM BEE
Principal Assistant Secretary
Ministry of Agriculture
Wisma Tani
Jalan Salehuddin
50624 Kuala Lumpur
Malaysia

Che Ani SAAD
Agriculture Attaché and Alternate Permanent
Representative to FAO
Embassy of Malaysia
Via Nomentana 297
00162 Roma
Italy

Ishak SHAMSUDIN
Director R&D
MATRADE
7th Floor, Wisma Sime Darby
Jalan Raja Laut
50350 Kuala Lumpur
Malaysia

Mrs. Noraini SUDIN
Head, Technical Advisory Service
Palm Oil Research Institute of Malaysia Ministry of
Primary Industries (PORIM)
P.O. Box 10620
50720 Kuala Lumpur
Malaysia

Ab. Ghaffar A. TAMBI
Assistant Agricultural Attaché and
Alternate Permanent Representative to FAO
Embassy of Malaysia
Via Nomentana 297
00162 Roma
Italy

Prakas NAIR
Manager R&D
MATRADE
7th Floor, Wisma Sime Darby
Jalan Raja Laut
50350 Kuala Lumpur
Malaysia

Mohtar ABDULLAH
Trade Commissioner
Consulate of Malaysia
5th Floor, Via Vittor Pisani 31
20124 Milano
Italy

Ms. Zaliha ABDULLAH
Department of Veterinary Services
Ministry of Agriculture
Block A, Floor 8 & 9, Exchange Square
Jalan Semantan off
50630 Kuala Lumpur
Malaysia

Mrs. Rozita BAHARUDDIN
Enforcement Officer (Quality Control)
Palm Oil Registration & Licensing Authority
Ministry of Primary Industries
Lot 6, SS6, Jalan Perbandaran
47301 Kelana Jaya
Selangor Darul Ehsan
Petaling Jaya
Malaysia

MALTA
MALTE

Francis Montanaro MIFSUD
Ambassador
Permanent Representation of Malta to FAO
Lungotevere Marzio 12
00186 Roma
Italy

MAURITANIA
MAURITANIE

Ould Mohamed Ahid TOURAD
Vice Permanent Representative of Mauritania to
FAO
Embassy of Mauritania
Via Paisiello, 26
Rome
Italy

MEXICO

Ms. María E. BRANCHO
Directora General de Normas
Secretaría de Comercio y Fomento Industrial
(SECOFI)
Av. Puente de Tecamachalco No. 6
Naucalpan de Juárez
México

José ELIAS
Representante ante la FAO
Embajada de Mexico
Secretaría de Medio Ambiente, Recursos Naturales
y Pesca
SEMARNAP
Via Lazzaro Spallanzani, 16
00161 Rome
Italy

José ROBLES-AGUILAR
Representante Permanente Alterno
Embajada de los Estados Unidos Mexicanos
Via Lazzaro Spallanzani 16
00161 Roma
Italy

Eduardo R. MENDEZ
Advisor to Ministry of Commerce
Ministry of Commerce
P.O. Box 60-486
México D.F. 03800

Luis F. HERNANDEZ
Director de Asuntos Internacionales
Secretaría de Comercio y Fomento Industrial
Av. Puente de Tecamachalco N. 6
Naucalpan de Juárez
México

Eduardo CERVANTES
Presidente
Comité técnico de Normalización de la Industria
Alimentaria
Calzada Vallejo 1849
07630 México, D.F.
México

MOROCCO
MAROC
MARRUECOS

Ms. Wafaa ZNIBER
Représentant permanent suppléant auprès de la FAO
Ambassade du Royaume du Maroc
Via Lazzaro Spallanzani 8-10
00161 Roma
Italy

MYANMAR

Min NAING
Alternate Permanent Representative of
Myanmar to FAO
Embassy of the Union of Myanmar
Via Vincenzo Bellini, 20
00198 Rome
Italy

NETHERLANDS

PAYS-BAS

PAISES BASJOS

Steven VAN HOOGSTRATEN
Director for Food and Product Safety
Ministry of Welfare, Health and Cultural
Affairs
P.O. Box 3008
2280 MK Rijswijk
The Netherlands

Ms. Cornelia LOESBERG
Head
Division for Foodstuffs and Risk Management
Agriculture Nature Management & Fisheries
P.O. Box 20401
2500 EK The Hague
The Netherlands

Mrs. A. MORTENSEN-VAN DER VEEN
Executive Officer for Codex Alimentarius
Ministry of Agriculture Nature Management
and Fisheries
P.O. Box 20401
2500 EK The Hague
The Netherlands

Hans VAN DER KOOI
Chairman
Codex Committee on Food Additives and
Contaminants
Ministry of Agriculture Nature Management
and Fisheries
P.O. Box 20401
2500 EK The Hague
The Netherlands

Wim VAN ECK
Chairman
Codex Committee on Pesticide Residues
Head of Chemical Department
Ministry of Welfare, Health and Cultural Affairs
P.O. Box 3008
2280 MK Rijswijk
The Netherlands

Otto KNOTTNERUS
General Commodity Board on Arable Products
Post Box 29739
The Hague
The Netherlands

NEW ZEALAND
NOUVELLE-ZELANDE
NUEVA ZELANDIA

Peter J. O'HARA
Deputy Director-General
Ministry of Agriculture and Fisheries
P.O. Box 2526
Wellington
New Zealand

Steve C. HATHAWAY
National Manager (Research and Development)
Ministry of Agriculture and Fisheries
Regulatory Authority (Meat and Seafood)
P.O. Box 646
Gisborne
New Zealand

Sundararaman RAJASEKAR
Group Leader (External Relations)
Ministry of Agriculture and Fisheries
Agriculture Policy
P.O. Box 2526
Wellington
New Zealand

NIGERIA

Gabriel OSUIDE
Director-General
National Agency for Food and Drug Administration
and Control (NAFDAC)
Ministry of Health
Lagos
Nigeria

Joseph Ahmadu ABALAKA
Director General
Standards Organization of Nigeria
Phase 1, 9th floor
Federal Secretariat
Ikoyi, Lagos
Nigeria

Benjamin ADDISOM
National Agency for Food and Drug
Administration and Control (NAFDAC)
Ministry of Health
13, MacNeil Road
Yaba, Lagos
Nigeria

Mrs. May AYIVOR
Principal Personnel Officer
Standards Organization of Nigeria
Phase 1, 9th floor
Federal Secretariat
Ikoyi, Lagos
Nigeria

F. BATURE
Permanent Representative
Permanent Representation of the Federal
Republic of Nigeria to FAO
Via Orazio 14-16
00193 Roma
Italy

Ekpenyong Udo USORO
Deputy Director Inspectorate
National Agency for Food and Drug
Administration and Control
Room 5101, 5th Floor
Federal Secretariat Phase II
Lagos
Nigeria

NORWAY
NORVEGE
NORUEGA

Atle Ørbeck SØRHEIM
Director General
Norwegian Food Control Authority
Ministry of Agriculture
P.O. Box 8187 Dep
N-0034 Oslo
Norway

Eikemo AKSEL
Directorate of Fisheries
Norway

Tone MATHESON
Senior Executive Officer
Ministry of Health and Social affairs
P.O. Box 8011 Dep.
N-0030 OSLO
Norway

Frode BAUMANN
Executive Officer
Norwegian Food Control Authority
P.O. Box 8187 Dep
N-0034 Oslo
Norway

Aksel EIKEMO
Head of Department
Department of Fish Quality Control
Directorate of Fisheries
POB 185
N-5002 Bergen
Norway

Kiell NYHUS
Head of Division
Ministry of Agriculture
P.O. Box 8007 Dep
N-0030 Oslo
Norway

John RACE
Head International Liaison
Norwegian Food Control Authority
P.O. Box 8187 Dep
N-0034 Oslo
Norway

PAKISTAN

Shahid RASHID
Agriculture Counsellor
Embassy of the Islamic Republic of Pakistan
Via della Camilluccia 682
00135 Rome
Italy

Ms. Elsa CARBONELL
Directora Nacional
Servicio Nacional de Sanidad Agraria
SENASA
Ministerio de Agricultura
Psje Zela s/n, 10° Piso
Lima
Peru

PANAMA

Mrs. Mayra IVANOKOVICH ANZOLA
Embajador
Representación de la República de Panamá
Viale del Vignola No. 39
00196 Rome
Italy

Enrique ROSSL
Representante Permanente del Perú ante la FAO
Lungotevere Portuense 150 - Int. 17
00153 Rome
Italy

Horacio MALTEZ
Representante Permanente Adjunto
Representación de la República de Panamá
Viale del Vignola No. 39
00196 Rome
Italy

Ms. Gabriella VASSALLO
Representante Permanente Alterno
Representación Permanente del Perú
Lungotevere Portuense 150
00153 Rome
Italy

PARAGUAY

Oscar CABELLO
Ambassador
Ministry of Foreign Affairs
Asunción
Paraguay

Sergio A. BARRERA
Ambassador and Philippine Permanent
Representative to FAO
Philippine Embassy
Via S. Valentino 12
00197 Rome
Italy

Jorge FIGUEREDO-FRATTA
Consejero
Embajada de la República del Paraguay
Viale Parioli 12
00197 Rome
Italy

Noel D. DE LUNA
Agricultural Attaché
Deputy Permanent Representative to FAO
Philippine Embassy
Via S. Valentino 12
00197 Rome
Italy

**PERU
PEROU**

Carlos Felipe PASTOR TALLEDO
Director Ejecutivo
Dirección General de Salud Ambiental
Ministerio de Salud
Las Amapolas No. 350
Lima 14
Peru

Ms. Jindra Linda DEMETERIO
Agricultural Attaché
Department of Agriculture
Philippine Embassy
85 Rue Washington
B1050 Bruxelles
Belgique

Romeo BORILLO
Commercial Attaché
Philippine Mission to the United Nations
47 Avenue Blanc
1202 Geneva
Switzerland

Harris J. BIXLER
Technical Advisor
Seaweed Industry Association of the Philippines
(SIAP)
P.O. Box 252
Searsport ME 04974
USA

Maria Luisa GAVINO
Alternate Permanent Representative to FAO
Philippine Embassy
Via S. Valentino 12
00197 Rome
Italy

POLAND
POLOGNE
POLONIA

Anna SKRZYNSKA
Chief of Section
Quality Inspection Office
Ministry of Foreign Economic Relations
32 Żurawia Street
00-950 Warsaw
Poland

Janusz BERDOWSKI
President
Director, Polish Centre for Testing and
Certification
23A Kłobucka Street
Warsaw
Poland

Mrs. Maria CIAPINSKA
Main Specialist
Ministry of Agriculture and Food Economy
30 Wspólna Street
Warsaw
Poland

Kazimierz KARŁOWSKI
Head of Department
National Institute of Hygiene
Department of Food Research
24 Chocimska Street
00-791 Warsaw
Poland

Mrs. Elżbieta MARKOWICZ
Main Specialist
Quality Inspection Office
Ministry of Foreign Economic Relations
32/34 Żurawia Street
Warsaw
Poland

Ms. Joanna TKACZYK
Foreign Relations Manager
Polish Centre for Testing and Certification
Kłobucka Str. 23
Warsaw
Poland

Stanislaw WALENTA
Head of Accreditation Office
Polish Centre for Testing and Certification
Kłobucka Str. 23
Warsaw
Poland

PORTUGAL

José Manuel SOARES COSTA
Chairman
Portuguese FAO National Committee
Ministry of Foreign Affairs
Largo do Rilvas
1354 Lisboa
Portugal

Antonio MAGALHAES COELHO
Assessor Principal
Ministerio dos Negócios Estrangeiros
Comissao Nacional da FAO
Largo do Rilvas
1354 Lisboa
Portugal

QATAR

Nasser BIN HAMAD AL-KHALIFA
Ambassador
Ministry of Foreign Affairs
Embassy of the State of Qatar
Via Accademia Peloritana, 29
Rome
Italy

Batal DOSSARI
Second Secretary
Ministry of Foreign Affairs
Embassy of the State of Qatar
Via Accademia Peloritana, 29
Rome
Italy

Akeel HATOOR
Ministry of Foreign Affairs
Embassy of the State of Qatar
Via Accademia Peloritana, 29
Rome
Italy

**ROMANIA
ROUMANIE
RUMANIA**

Gheorghe MENCINICOPSCI
Director of Institute of Food Research
Academy of Agriculture and Forestry Sciences
Institute of Food Chemistry
1 Gârlei Str.
71576 Bucharest
Romania

Tudorel BALTA
Directeur
Direction des Standards et Qualité
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Bucharest
Romania

Leon ROSENTULER
Chef collectif de recherche
Ministère de l'Agriculture et Alimentation
Academie des Sciences Agricoles et Forestières
Institut de Recherches Alimentaires
Rue Gârlei Nr. 1
Sectorul 1, Cod. 71576
Bucharest
Romania

Ms. Alexandrina TOMA
Chef de laboratoire
Institut de chimie alimentaire
Academie de Sciences
Ministère de l'Agriculture et Alimentation
Rue Gârlei Nr. 1
Sectorul 1, Cod. 71576
Bucharest
Romania

**RUSSIAN FEDERATION
FEDERATION DE RUSSIE
FERERACION DE RUSIA**

Mrs. Svetlana RUSANOVA
Chief of Department
Ministry of Fisheries
Rozhdestvensky Bul. 12
Moscow
Russia

Andrey N. BOGATYREV
Adviser to the Government of the Russian
Federation
Tverskaya str. 11
Moscow 103905
Russia

Shikhail BOUNINE
Deputy Director of the All-Russian
Federation to FAO
Ministry of Agriculture
Moscow, 143080
p/o Lesnay Borodok
Uniissok
Russia

Mrs. Nina CHUPAKHINA
Chief of Laboratory
VNIRO
V. Krasnoselskaya 17
Moscow
Russia

Igor CHUVAHIN
Alternate Observer of the
Russian Federation to FAO
Embassy of Russian Federation
Via Gaeta 5
00185 Rome
Italy

Mrs. Kira MIKHLINA
Scientist
VNIRO
V. Krasnoselskaya
Moscow
Russia

N.A. STARODUBZEV
Head of the Main Department of Supplies
of Agricultural Products and State
Inspection of Food Products Quality
Ministry of Agriculture and Food
Moscow
Russia

Mrs. Valentina P. TARASENKOVA
Head Specialist
Ministry of Sciences and Technical Politics of
Russia
11, Tverskaya str.
103905 Moscow
Russia

**SAUDI ARABIA
ARABIE SAOUDITE
ARABIA SAUDITA**

Bandar SHALHOOB
Alternate Representative
Permanent Representation of the Kingdom of
Saudi Arabia to FAO
Via della Piramide Cestia 63
00153 Rome
Italy

Badr ALSAAD
Director of Food and
Agriculture Department
Saudi Arabia Standard
Organization (SASO)
P.O. Box 3437
Riyadh 11471
Saudi Arabia

Mrs. Sinag MASSODE
General Director of Standard Department
Saudi Arabian Standard Organization
P.O. Box 3437
Riyadh
Saudi Arabia

SENEGAL

Mme Balla SY
Ambassadeur
Représentant permanent auprès de la FAO
Ambassade de la République du Sénégal
Via Giulia 66
00186 Rome
Italy

Moussa Bocar LY
Ministre-Conseiller
Représentant permanent adjoint
Ambassade de la République du Sénégal
Via Giulia 66
00186 Rome
Italy

**SINGAPORE
SINGAPOUR
SINGAPUR**

Hong Kuan CHIA
Head
Food Control Department
Ministry of the Environment
Environment Building
40 Scotts Road
Singapore 0922

Ms. Huay Leng SEAH
Deputy Head
Food Control Department
Ministry of the Environment
Environment Building
40 Scotts Road
Singapore 0922

SLOVAK REPUBLIC
REPUBLIQUE SLOVAQUE
REPUBLICA ESLOVACA

Ms. Mária KADLECIKOVA
Permanent Representative of the Slovak
Republic to FAO
Embassy of the Slovak Republic
Via dei Colli della Farnesina, 144
00194 Rome
Italy

Josef KALAŠ
Deputy General Director
Slovak Agricultural and Food Inspection
Priemyselná 4
81549 Bratislava
Slovakia

Milay KOVAČ
Director
Food Research Institute
Priemyselná 4, P.O. Box 25
82006 Bratislava
Slovakia

Ján ONDREJKA
Chief Expert
Ministry of Health of the Slovak Republic
Limbova 6
Bratislava
Slovakia

SOUTH AFRICA
AFRIQUE DU SUD
AFRICA DEL SUR

Theodore VAN DE VENTER
Director, Food and Chemicals
Department of Health
Private Bag X 828
0001 Pretoria
South Africa

SPAIN
ESPAGNE
ESPANA

Carlos ARANDA MARTIN
Representante Permanente
Embajada de España
Largo dei Lombardi 21
00186 Rome
Italy

J. Ignacio ARRANZ
Subdirector General de Higiene de los Alimentos
Ministerio de Sanidad y Consumo
Paseo del Prado 18-20
28071 Madrid
España

Jaime GARCIA BADIAS
Representante Permanente Adjunto
Embajada de España
Largo dei Lombardi 21
00186 Rome
Italy

Felipe MITTELBRUNN GARCIA
Consejero Técnico
Vice Secretaría General Técnica
Ministerio de Sanidad y Consumo
Paseo del Prado 18-20
28071 Madrid
España

Quintiliano PEREZ BONILLA
Subdirector General
Ministerio de Agricultura
Pº Infanta Isabel 1
28071 Madrid
España

SRI LANKA

Upatissa PETHIYAGODA
Permanent Representative to FAO
Embassy of Sri Lanka
Via G. Cuboni 6-8
00197 Rome
Italy

SUDAN
SOUDAN

Mohamed Said HARBI
Permanent Representative of Sudan to FAO
Embassy of the Republic of Sudan
Via L. Spallanzani 24
00161 Rome
Italy

SWEDEN
SUEDE
SUECIA

Arne KARDELL
Director General
National Food Administration
Box 622
S-751 26 Uppsala
Sweden

Nils FARNERT
Consultant
Stureparken 3 NB
11426 Stockholm
Sweden

Mrs. Eva LÖNBERG
Codex Coordinator for Sweden
National Food Administration
Box 622
S-75126 Uppsala
Sweden

Per-Erik NISTER
Senior Legal Adviser
National Food Administration
Box 622
S-75126 Uppsala
Sweden

Stuart SLORACH
Deputy Director-General
National Food Administration
Box 622
S-75126 Uppsala
Sweden

SWITZERLAND
SUISSE
SUIZA

Pierre ROSSIER
Head of Codex Alimentarius Section
Federal Office of Public Health
Birkenweg 14
CH-3186 Duedingen
Switzerland

Ms. Irina DU BOIS
Nestec Ltd.
CH-1800 Vevey
Switzerland

Marquard IMFELD
Director Regulatory Affairs
Hoffmann-La Roche Inc.
CH-4000 Basle
Switzerland

Ms. Eva ZBINDEN
Codex Section
Federal Office of Public Health
Haslerstrasse 27
CH-3011 Berne
Switzerland

TANZANIA
TANZANIE

Joseph K. MHELLA
Alternate Permanent Representative
Embassy of the United Republic of Tanzania
Via Ombrone, 3
00198 Rome
Italy

THAILAND
THAILANDE
TAILANDIA

Pakdee POTHISIRI
Inspector-General
Ministry of Public Health
Tiwanond Road
Nonthaburi 11000
Thailand

Phot **INGANINANDA**
Board of Trade of Thailand
134/7 Thanon Phaya Thai
Ratchathewi
Bangkok 10400
Thailand

Pinit **KORSIEPORN**
First Secretary (Agriculture) and Alternate
Permanent Representative
Ministry of Agriculture and Cooperatives
Royal Thai Embassy
Via Zara 9
00198 Rome
Italy

Miss Kanigar **SOMSAKUL**
Commodity Standards Technical Officer 6
Department of Foreign Trade
Ministry of Commerce
Rachadamnern Ave
Bangkok 10200
Thailand

Miss Metanee **SUKONTARUG**
Standards Officer
Thai Industrial Standards Institute
Rama VI Street
Bangkok 10400
Thailand

Mrs. Marasee **SURAKUL**
Secretary General
Office of the National FAO Committee of
Thailand
Ministry of Agriculture and Cooperatives
Bangkok
Thailand

Mrs. Kusumaln **TRIVITAYANURAK**
The Federation of Thai Industries
415 Sukumvit Rd.
Samrong
Nua Samuthprakarn
Thailand

Mrs. Praneet **UDOMSITDHISETH**
Department of Foreign Trade
Ministry of Commerce
Bangkok 10200
Thailand

Vuttichai **WANGLEE**
Board of Trade of Thailand
248 Chieng Mai Road
Klongsan
Bangkok
Thailand

TUNISIA
TUNISIE

Chekib **ALGUEMI**
Head Biophysics Division
National Institute Nutrition
11, Rue Jebel Lakhdar
Bab Saadoun
Tunis
Tunisia

Meftah **AMARA**
Directeur-général p.i. de l'Agro-alimentaire
30, Rue Alain Savary
1002 Le Belvedere
Tunis
Tunisia

Zouhair **KALLAL**
Conseiller auprès du Ministère de la Santé
Ministère de la Santé Publique
15 Rue Haroun Rachid
Kheredine 2015
Tunisia

TURKEY
TURQUIE
TURQUIA

A. Serpil **KÖKSOY**
Food Technologist
Ministry of Agriculture and Rural Affairs
General Directorate of Protection and Control
Akay Cad. No. 3
06100 Bakanliklar
Ankara
Turkey

**UGANDA
OUGANDA**

Edward MULONDO
Standards Officer
Foods and Chemicals
Ministry of Trade and Industry
Uganda National Bureau of Standards
P.O. Box 6329
Kampala
Uganda

Wilberforce A. SAKIRA
Alternate Permanent Representative to FAO
Via Ennio Q. Visconti, 8
00193 Roma
Italy

**UNITED KINGDOM
ROYAUME-UNI
REINO UNIDO**

Charles A. COCKBILL
Head of Consumer Protection Division
Ministry of Agriculture, Fisheries and Food
Room 308
Ergon House
c/o Nobel House
17 Smith Square
London SW1P 3JR
UK

Jonathan R. BELL
Head of Food Science II Division
Ministry of Agriculture, Fisheries and Food
Nobel House
17 Smith Square
London SW1P 3JR
UK

T.A. BUCHAN
Head of Branch B
Consumer Protection Division
Ministry of Agriculture, Fisheries and Food
Ergon House
c/o Nobel House
17 Smith Square
London SW1P 3JR
UK

Roger SKINNER
Branch Head
Health Aspects of Environment and Food
Department of Health
Skipton House
80 London Road
London SE1 6LW
UK

Roy VON KUTZLEBEN
National Office for Animal Health
Mallinckrodt Veterinary Ltd.
Breakspear Road South
Harefield, Uxbridge
Middlesex UB9 6LS
UK

**UNITED STATES OF AMERICA
ETATS-UNIS D'AMERIQUE
ESTADOS UNIDOS DE AMERICA**

Thomas BILLY
Associate Administrator
Food Safety and Inspection Service
U.S. Department of Agriculture
Room 331-E, Administration Building
14th and Independence Avenue, SW.
Washington, DC 20250
USA

Ms. Rhona APPLEBAUM
Executive Vice President
Scientific and Regulatory Affairs
National Food Processors Association
1401 New York Avenue, NW.
Washington, DC 20005
USA

Ms. Franta BROULIK
Director, Regulatory Affairs
McNeil Specialty Products Company
501 George Street
New Brunswick, N.J 08903-2400
USA

Mrs. Marsha ECHOLS
Washington Counsel
National Association for the Speciality Food
Trade, Inc.
1655 Wisconsin Avenue, N.W.
Washington D.C. 20007
USA

Lloyd HARBERT
Director, Office of Food Safety
U.S. Department of Agriculture
Rm. 5545, S. Building,
14th Independence
Washington, D.C.
USA

Gary A. HENDERSON
Director, Scientific Relations
Kraft Foods
250 North Street
White Plains, NY 10625
USA

Anthony HEPTON
Vice President
Dole Food Company
5795 Lindero Canyon Road
West Lake Village
California, 91362
USA

Ms. Linda R. HORTON
Director
International Policy (FDA) (HF-23)
U.S. Food and Drug Administration
Department of Health and Human Services
5600 Fishers Lane
Rockville, MD 20857
USA

Ms. Julia C. HOWELL
Director
Regulatory Submissions
The Coca Cola Company
310 North Avenue
Atlanta, GA 30301
USA

Gordon KEMP
Director
Science Policy Affairs
Pfizer Central Research
Eastern Point Rd.
Groton, CT 06340
USA

Eddie KIMBRELL
President
Kimbrell Associates
13209 Moss Ranch Lane
Fairfax, VA 22033
USA

John KVENBERG
Chairman
Food Hygiene Committee (Codex)
Food and Drug Administration
Department of Health and Human Services
Room 3014, HFS-10
200 C Street, SW.
Washington, DC 20204
USA

Rodney LEONARD
Executive Director
Community Nutrition Institute
Suite 413
910 17th Street, NW.
Washington, DC 20814
USA

C.W. McMILLAN
President
C.W. McMillan Company
P.O. Box 10009
Alexandria, VA 22310-0009
USA

Marvin A. NORCROSS
U.S. Coordinator for Codex
Food Safety and Inspection Service
Room 311, West End Court
1255 22nd Street, NW
Washington, D.C. 20250-3700
USA

Ms. Rhonda NALLY
Executive Officer for Codex Alimentarius
Food Safety and Inspection Service
U.S. Department of Agriculture
1255 22nd St. N.W.
Washington, D.C. 20250 - 3700
USA

Marvin A. NORCROSS
U.S. Coordinator for Codex Alimentarius
Food Safety and Inspection Service
U.S. Department of Agriculture
1255 22nd St. N.W.
Washington, D.C. 20250 - 3700
USA

Ms. Leslie G. SARASIN
Executive Vice President and Staff Counsel
American Frozen Food Institute
1764 Old Meadow Lane, Suite 350
McLean, VA 22102
USA

Lyle SEBRANEK
Director
Multilateral Trade Policy Affairs Division
Foreign Agricultural Service
U.S. Department of Agriculture
14th and Independence Avenue, SW.
Washington, DC 20250
USA

Fred SHANK
Director
Center for Food Safety and Applied Nutrition
(HFS-1)
Food and Drug Administration
200 C Street SW
Washington, D.C.
USA

Stephen F. SUNDLOF
Director
Center for Veterinary Medicine (HFV-1)
Food and Drug Administration
7500 Standish Place
Rockville, MD 20855
USA

Steven N. TANNER
Director
Quality Assurance and Research Division
Grain Inspection
Packers and Stockyards Administration
U.S. Department of Agriculture
10383 N. Executive Hills Blvd.
Kansas City, MO 64153-1394
USA

Jackson THAD
Director of Issues Management Westle, USA
20944 Coxmill Ct
Ashburn Vu 22011
USA

Ms. Sharon R. THOMPSON
Special Assistant to the Director
Center for Veterinary Medicine
Food and Drug Administration
MPN 2, HFV-3
7500 Standish Place
Rockville, MD 20855
USA

Francis J. VACCA
Agricultural Attaché
Permanent Representative to FAO
Via Sardegna 49
00187 Rome
Italy

Ms. Kaye WACHSMUTH
Deputy Director
Center for Food Safety and Applied Nutrition
(HFS-2)
Food and Drug Administration
200 C Street, SW.
Washington, DC 20204
USA

H. Michael WEHR
Director
International Food Standards
Technical Assessment Systems, Inc.
The Flour Mill
1000 Potomac St., NW.
Washington, DC 20007
USA

URUGUAY

Julio Cesar LUPINACCI
Ambassador
Permanent Representative of Uruguay to FAO
Embassy of Uruguay
Via Veneto 183
00187 Roma
Italy

Galdos UGARTE
Director Unidad Asuntos Internacionales
Ministerio Ganadería Agricultura y Pesca
Constituyente 1476 3º Piso
Montevideo
Uruguay

Arturo NAVARRO
Director General
Industria, Energía y Minería
Rincon y Ciudadela
Uruguay

Mrs. Graziella DUBRA
Ministro
Representante Permanente Adjunto ante FAO
Embajada del Uruguay
183 Via Veneto
00187 Roma
Italy

Mrs. Ana BERTI
Director
Unidad de Calidad
Ministerio de Ganadería, Agricultura y Pesca
Millán 4703
Montevideo
Uruguay

Juan Angel RODRIGUEZ-SERVETTI
Sub Gerente
Laboratorio Tecnológico del Uruguay (LATU)
Av. Italia 6201
Montevideo
Uruguay

ZIMBABWE

D.B. NHARI
Government Analyst
Ministry of Health and Child Welfare
P.O. Box CY 231
Causeway
Harare
Zimbabwe

OBSERVER COUNTRIES
PAYS OBSERVATEURS
PAISES OBSERVADORES

NIGER

Hadizatou IBRAHIM
Représentant Permanent suppléant de l'Ambassade
du Niger auprès de la FAO
Via Antonio Baiamonti, 10
00195 Roma
Italy

INTERNATIONAL ORGANIZATIONS
ORGANISATIONS INTERNATIONALES
ORGANIZACIONES INTERNACIONALES

**ASSOCIATION OF EUROPEAN CELIAC SOCIETIES
(AOECS)**

Mrs. Hertha DEUTSCH
Director, AOECS
Anton Baumgartnerstrasse 44/C5/2302
A-1230 Vienna
Austria

COCOA PRODUCERS ALLIANCE (COPAL)
ALLIANCE DES PAYS PRODUCTEURS DE CACAO
ALIANZA DE PRODUCTORES DE CACAO

A.S. AKE
Agro-Economist
Cocoa Producers' Alliance
Western House (11th Floor)
8/10 Broad Street
P.O. Box 1718 Lagos
Nigeria

**COMITE DES FABRICANTS D'ACIDE
GLUTAMIQUE DE LA COMMUNAUTE
ECONOMIQUE EUROPEENNE (COFAG)**

Yannick Y. O'HARA
Scientific Representative, COFAG
16 rue Ballu
75009 Paris
France

Ms. Margaret O. ABIAGOM
16 rue Ballu
75009 Paris
France

**COMMISSION OF THE EUROPEAN
COMMUNITY
COMMISSION DE LA COMMUNAUTE
EUROPEENNE
COMISIÓN DE LA COMUNIDAD EUROPEA**

G. CRAUSER
Directeur
Direction Générale de l'Industrie, DG III E
European Union
200 Rue de la Loi
B-1049 Bruxelles
Belgique

Mme O. DEMINE
Administrateur Principal
Direction Générale de l'Industrie
Rue de la Loi 200
B-1049 Bruxelles
Belgique

Egon GAERNER
Chef d'Unité
Direction Générale de l'Industrie
200 Rue de la Loi
B-1049 Bruxelles
Belgique

L. HOELGAARD
Directeur
Direction Générale de l'Agriculture, D.6 VI
200 Rue de la Loi
B-1049 Bruxelles
Belgique

B. HOGBEN
Chef d'Unité Adjoint
Veterinary Legislation
Direction Générale de l'Agriculture
86 Rue de la Loi
B-1049 Bruxelles
Belgique

Ms. Barbara RÖSTEL-PETERS
Directorate-General Industry
Pharmaceuticals - DG III/E/3
Rue de la Loi 200
B-1049 Bruxelles
Belgium

E. SCHULTE
Administrateur
Direction Générale de l'Agriculture
130, Rue de la Loi
B-1049 Brussels
Belgique

**COMMITTEE OF THE MAYONNAISE AND
CONDIMENT SAUCE INDUSTRIES OF THE EEC
COMITE DES INDUSTRIES DES MAYONNAISES ET
SAUCES CONDIMENTAIRES DE LA COMMUNAUTE
ECONOMIQUE EUROPEENNE (CIMSCEE)**

Michel COENEN
Secrétaire Général
CIMSCEE
Avenue de Cortenbergh 172
B-1040 Bruxelles
Belgium

**CONFEDERATION OF THE FOOD AND DRINK
INDUSTRIES OF THE EU
CONFEDERATION DES INDUSTRIES AGRO-
ALIMENTAIRES DE L'UE (CIAA)**

D. TAEYMANS
Senior Manager
Scientific and Regulatory Affairs
CIAA
Rue de la Loi 74
B-1040 Bruxelles
Belgium

CONSUMERS INTERNATIONAL

John BEISHON
Codex Representative
Consumers International
421 Ditchling Road
Brighton BN1 6XB
UK

Ms. Karin ANDRESEN
Head of Department
Consumers International
Forbrugerrådet
Postbox 2188
DK-1017
Copenhagen K
Denmark

Ms. Sharon DEE
Campaigns Officer
Consumers International
24 Highbury Crescent
London N5 1RX
UK

Ms. Diane McCREA
Consumers International
c/o Consumers' Association
2 Marylebone Road
London NW1 1DF
UK

**CONFEDERATION OF EUROPEAN SOFT
DRINKS ASSOCIATIONS (CESDA)
CONFEDERATION DES ASSOCIATIONS
EUROPEENNES DE BOISSONS
REFRAICHISSANTES**

Alain BEAUMONT
Secretary General
CESDA
Boulevard Louis Schmidt 35/P, Box 14
1040 Brussels
Belgium

Rolph LANGLAIS
Chairman Technical Committee
CESDA
Boulevard Louis Schmidt 35/P, Box 14
1040 Brussels
Belgium

**COUNCIL OF EUROPE CE
CONSEIL D'EUROPE
CONSEJO DE EUROPA**

Peter W.A. BAUM
Principal Administrative Officer
Partial Agreement Division in the Social and Public
Health Field
Council of Europe
F-67075 Strasbourg Cedex
France

**COUNCIL OF MINISTERS OF THE EU
CONSEIL DES MINISTRES DE L'UE
CONSEJO DE MINISTROS DE LA UE**

Paul CULLEY
Secretariat of the Council
of Ministers of the EU
175 rue de la Loi
1048 Bruxelles
Belgique

Mme Muriel FOURNY
Secrétaire
Secretariat of the Council
of Ministers of the EU
Rue de la Loi 175
B1048 Bruxelles
Belgique

**E.C. REPRESENTATION TO FAO
REPRESENTATION DE LA C.E. AUPRES DE
LA FAO
REPRESENTACION DE LA C.E. ANTE LA
FAO**

Luis DELGADO
First Secretary
EC Representation to FAO
Via IV Novembre 149
00187 Rome
Italy

Mrs. Sara GUALANDI
Third Secretary
EC Representation to FAO
Via IV Novembre 149
00187 Rome
Italy

**EUROPEAN FOOD LAW ASSOCIATION (EFLA)
ASSOCIATION EUROPEENNE POUR LE DROIT
DE L'ALIMENTATION
ASOCIACION EUROPEA PARA EL DERECHO
ALIMENTARIO**

Mrs. Barbro BLOMBERG
Lawyer
Mohultsvagen 8 A
71694 Mullhyttan
Sweden

**EUROPEAN VEGETABLE PROTEIN
FEDERATION
FEDERATION EUROPEENNE DES PROTEINES
VEGETALES
FEDERACION EUROPEA DE PROTEINAS
VEGETALES (EUVEPRO)**

Johan HALLAERT
Secretary General
EUVEPRO
172/6 Kortenberglaan
1040 Bruxelles
Belgium

F.I.E.B.

Jean GIELEN
Secretary-General
F.I.E.B.
51, Av. General de Gaulle (Bt 5)
B1050 Bruxelles
Belgique

**INTERNATIONAL ASSOCIATION OF
BOUILLON AND SOUP INDUSTRIES
ASSOCIATION INTERNATIONALE DES
INDUSTRIES DES BOUILLONS ET POTAGES
(AIIBP)**

Hans-J. MÜRAU
Secretary General
FAIBP/AIIBP
Reuterstraße 151
53113 Bonn
Germany

Ernst G. RAPP
Director
139, Avenue Reine Astrid, Bte. 5
B-1950 Kraainem - Bruxelles
Belgium

**INTERNATIONAL COOPERATIVE ALLIANCE (ICA)
ALLIANCE COOPERATIVE INTERNATIONALE
ALIANZA COOPERATIVA INTERNACIONAL**

Liuv VISANI
Alternative Representative
International Cooperative Alliance auprès FAO
Geneva
Switzerland

**INTERNATIONAL COUNCIL OF GROCERY
MANUFACTURERS' ASSOCIATIONS (ICGMA)
CONSEIL INTERNATIONAL DES ASSOCIATIONS
DE FABRICANTS DE PRODUITS D'EPICERIE**

Ms. Gloria BROOKS-RAY
Director
Regulatory Affairs and Nutritional Sciences
CPC International Inc.
P.O. Box 8000
International Plaza
Englewood Cliffs, NJ 07632
USA

Sherwin GARDNER
Executive Secretary
International Council of Grocery Manufacturers'
Associations (ICGMA)
5504 Goldsboro Road
Bethesda, Maryland 20817
USA

**INTERNATIONAL DAIRY FEDERATION (IDF)
FEDERATION INTERNATIONALE DE LAITERIE
FEDERACION INTERNACIONAL DE LECHERIA**

Edward HOPKIN
Secretary General
International Dairy Federation
41 Square Vergote
1040 Brussels
Belgium

Claus HEGGUM
Head of Department
Danish Dairy Board
Frederiks Allé 22
DK-8000 Aarhus C
Denmark

A. OTERHOLM
President Commission D
c/o Norwegian Dairies Association
POB 9051 Grønland
N-0133 Oslo
Norway

INTERNATIONAL DIABETIC FEDERATION

John BYRNE
1 Allée du Herisson
Brussels
Belgium

**INTERNATIONAL FEDERATION OF
BEEKEEPERS' ASSOCIATION (APIMONDIA)
FEDERATION INTERNATIONALE DES
ASSOCIATIONS D'APICULTURE
FEDERACION INTERNACIONAL DE
ASOCIACIONES DE APICULTURA**

Raymond BORNECK
President APIMONDIA
2, Rue du Creux
39380 Montbarrey
France

Riccardo JANNONI-SEBASTIANINI
Secretary-General
C.so Vittorio Emanuele 100
00124 Rome
Italy

Mrs. Livia PERSANO ODDO
Istituto Zoologia Agraria
Via L. Rech 36
00156 Rome
Italy

**INTERNATIONAL FEDERATION OF GLUCOSE
INDUSTRIES (IFGI)
FEDERATION INTERNATIONALE DES
INDUSTRIES DE GLUCOSE
FEDERACION INTERNACIONAL DE LAS
INDUSTRIAS DE GLUCOSA**

Kyd D. BRENNER
Vice President
Corn Refiners Association, Inc.
1701 Pennsylvania Ave., NW.
Washington, DC 20006
USA

**INTERNATIONAL FEDERATION OF WINES AND
SPIRITS
FEDERATION INTERNATIONALE DES VINS ET
SPIRITUEUX (FIVS)**

Philippe MOUTON
Vice President
European Affairs
FIVS
c/o Pernod Ricard
Rue de Trèves, 45
B-1040 Bruxelles
Belgium

**INTERNATIONAL FOOD ADDITIVES COUNCIL
(IFAC)**

Rodney J.H. GRAY
Chairperson
IFAC
Suite 500G, 5775 Peachtree
Atlanta GA. 30342
USA

**INTERNATIONAL GROUP OF SOURCES OF
NATURAL MINERAL WATER
GROUPEMENT INTERNATIONAL DES SOURCES
D'EAUX MINERALES (GISEM/UNESEM)**

Pierangelo GRIPPO
Direttore
Via delle Tre Madonne N. 12
Rome
Italy

**INTERNATIONAL INSTITUTE OF REFRIGERATION
INSTITUT INTERNATIONAL DU FROID (IIF)
INSTITUTO INTERNACIONAL DEL FRIO**

Felix DEPLEDT
Délégué IIF
177 Bld. Malesherbes
F-75017 Paris
France

**INTERNATIONAL INSTITUTE FOR APPLIED
SYSTEMS ANALYSIS
INSTITUT INTERNATIONAL POUR L'ANALYSE
DES SYSTEMES HAUT NIVEAU
INSTITUTO INTERNACIONAL PARA EL
ANALISIS DE SISTEMAS APLICADOS**

David G. VICTOR
Project Leader
Implementation and Effectiveness of
International Environmental Commitments
Project, IIASA
A-2361 Laxenburg
Austria

**INTERNATIONAL LIFE SCIENCES INSTITUTE
(ILSI)**

Michael KNOWLES
Director, ILSI
Avenue Mounier
Brussels
Belgium

Jorrit VAN DER MEER
ILSI
1424 Chaussée de Mons
B-1070 Brussels
Belgium

INTERNATIONAL NUT COUNCIL

Francesco MONASTRA
Research Director
Scientific Committee
I.N.C. - REUS
Calle Boule 4
42301 - REUS
Spain

**INTERNATIONAL OFFICE OF COCOA,
CHOCOLATE AND SUGAR CONFECTIONERY
(IOCCC)
OFFICE INTERNATIONAL DU CACAO ET DU
CHOCOLAT
OFICINA INTERNACIONAL DEL CACAO Y DEL
CHOCOLATE**

Ms. Hilde VAN GERWEN
Secretary General
IOCCC
1, rue Defacqz
B-1050 Brussels
Belgium

**INTERNATIONAL ORGANIZATION OF THE
FLAVOUR INDUSTRY (IOFI)
ORGANISATION INTERNATIONALE DE
L'INDUSTRIE DES PRODUITS AROMATIQUES
ORGANIZACION INTERNACIONAL DE LA
INDUSTRIA AROMATICA**

Friedrich GRUNDSCHÖBER
Scientific Director
IOFI
8, rue Charles-Humbert
CH-1205 Geneva
Switzerland

INTERNATIONAL PEANUT FORUM (IPF)

Ms. Julie G. ADAMS
Director, European Operations
24 Bruton Street
London W1X 7DA
UK

**INTERNATIONAL VINE AND WINE OFFICE
OFFICE INTERNATIONAL DE LA VIGNE ET DU
VIN (OIV)
OFICINA INTERNACIONAL DE LA VINA Y DEL
VINO**

Ms. Dominique TUSSEAU
Secrétaire scientifique Commission II
c/o C.I.V.C.
BP 135
5 rue Henri Martin
51204 Epernay Cedex
France

**MARINALG INTERNATIONAL
(WORLD ASSOCIATION OF SEAWEED
PRODUCERS)
(ASSOCIATION MONDIALE DES
PRODUCTEURS D'EXTRAITS D'ALGUES
MARINES)**

J.J. PIOT
Adviser/Conseiller
Marinalg International
85 Bd. Haussmann
75008 Paris
France

Peter SALLING
Business Directeur
MARINALG
Blvd. Hausmann 85
Paris
France

Dirk TOET
Marinalg International
85 Bd. Haussmann
75008 Paris
France

**UNITED NATIONAL ECONOMIC COMMISSION
FOR EUROPE
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE
(UNECE)**

Michael A. CANON
Food Standards Officer
Trade Division
Joint FAO/ECE Agriculture and Timber
Division
United Nations Economic Commission for
Europe
Palais des Nations
CH-1211 Geneva 10
Switzerland

USP

João PALERMO-NETO
Professor of Phamacology and Toxicology
Av. Carifeu Azevedo Marques, 2720
05340 Brazil

**WORLD ASSOCIATION OF FOOD GRADE
BIOPOLYMER PRODUCERS
ASSOCIATION MONDIALE DES PRODUCTEURS DE
BIOPOLYMERES ALIMENTAIRES**

Mrs. Alexandra HADJIYIANNI
European Regulatory Affairs Manager
FMC Europe NU
480 Av. Louise
1050 Brussels
Belgium

**WORLD TRADE ORGANIZATION (WTO/GATT)
ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE
ORGANIZACION MUNDIAL DEL COMERCIO**

Mrs. Gretchen STANTON
Counsellor
Agriculture Division
154 Rue de Lausanne
Geneva
Switzerland

**WORLDWIDE COUNCIL OF THE ANIMAL HEALTH
INDUSTRY
CONSULTATION MONDIALE DE L'INDUSTRIE DE
LA SANTE ANIMALE (COMISA)**

Peter ALTREUTHER
President of COMISA
c/o Bayer Animal Health
D-51368 - Leverkusen
Germany

Raul GUERRERO
Manager, International Research
Lilly Research Co.
2424 W, 131 St.
Carmel, IN
USA

Patrick MOORE
Mallinckrodt Veterinary
421 E. Hawley Street
Mundelein, IL 60060
USA

W. Martin STRAUSS
Agricultural Regulations Director
The Monsanto Company
700 14th Street, N.W. Suite 1100
Washington, DC 20005
USA

Martin TERRY
Vice President
Animal Health Institute
501 Wythe Street
Alexandria, Virginia 22309-1917
USA

Christian VERSCHUEREN
Secretary-General
COMISA
Rue Defacqz 1
B-1050 Brussels
Belgium

Ricardo WYSE
FILASA
H. Yrigoyen 850
Buenos Aires
Argentina

**SECRETARY, CODEX ALIMENTARIUS
COMMISSION
SECRETAIRE, COMMISSION DU CODEX
ALIMENTARIUS
SECRETARIO, COMISION DEL CODEX
ALIMENTARIUS**

Richard J. DAWSON
Chief
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
and Food Quality and Standards Service
Food and Nutrition Division
FAO
Via delle Terme di Caracalla
00100 Rome
Italy

**SESSION SECRETARIES
SECRETAIRES POUR LA SESSION
SECRETARIOS PARA EL PERIODO DE
SESIONES**

Alan W. RANDELL
Senior Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Nutrition Division
FAO
Via delle Terme di Caracalla
00100 Rome
Italy

Fritz KÄFERSTEIN
Chief
Food Safety Unit
Division of Food and Nutrition
WHO
CH-1211 Geneva 27
Switzerland

**LEGAL COUNSEL
CONSEILLER JURIDIQUE
ASESORIA JURIDICA**

G. MOORE
Legal Counsel
Legal Office
FAO
Via delle Terme di Caracalla
00100 Rome
Italy

R. STEIN
Consultant (former Chief)
General Legal Affairs Service
FAO
Via delle Terme di Caracalla
00100 Rome
Italy

**JOINT FAO/WHO FOOD STANDARDS
PROGRAMME PERSONNEL
PERSONNEL DU PROGRAMME MIXTE
FAO/OMS SUR LES NORMES
ALIMENTAIRES
PERSONAL DEL PROGRAMA CONJUNTO
FAO/OMS SOBRE NORMAS ALIMENTARIAS**

David H. BYRON
Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
FAO
Via delle Terme di Caracalla
00100 Rome
Italy

George BAPTIST
Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
FAO
Via delle Terme di Caracalla
00100 Rome
Italy

Ms. Selma DOYRAN
Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
FAO
Via delle Terme di Caracalla
00100 Rome
Italy

Ms. Yukiko YAMADA
Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
FAO
Via delle Terme di Caracalla
00100 Rome
Italy

Ms. Gae PINCUS
Consultant
P.O. Box 59
Glebe, NSW 2037
Australia

**FAO PERSONNEL
PERSONNEL DE LA FAO
PERSONAL DE LA FAO**

John R. LUPIEN
Director
Food and Nutrition Division
FAO
Via delle Terme di Caracalla
00100 Rome
Italy

Ezzeddine BOUTRIF
Senior Officer
Food Quality and Consumer Protection Group
FAO
Via delle Terme di Caracalla
00100 Rome
Italy

Anthony J. WHITEHEAD
Senior Officer
Food Quality Liaison Group
Food and Nutrition Division
FAO
Via delle Terme di Caracalla
00100 Rome
Italy

Kevin HAMMER
Consultant
64 Hicks Street
Red hill
Canberra, ACT 2603
Australia

**WHO PERSONNEL
PERSONNEL DE LA FAO
PERSONAL DE LA FAO**

Fernando ANTEZANA
Assistant Director-General
WHO
20, Avenue Appia
1211 Geneva 27
Switzerland

Kazuaki MIYAGISHIMA
Scientist, Food Safety Unit
WHO
20, Avenue Appia
CH-1211 Geneva 27
Switzerland

**ALINORM 95/37
ANNEXE 2**

**DECLARATIONS DE PRINCIPES CONCERNANT LE ROLE
DE LA SCIENCE DANS LA PRISE DE DECISIONS DU CODEX
ET LES AUTRES FACTEURS A PRENDRE EN CONSIDERATION**

1. Les normes alimentaires, directives et autres recommandations du Codex Alimentarius doivent reposer sur une analyse et sur des preuves scientifiques objectives, après un examen approfondi de toutes les données pertinentes, de façon que les normes garantissent la qualité et la sécurité des approvisionnements alimentaires.
2. En élaborant des normes alimentaires et en prenant des décisions à leur sujet, le Codex Alimentarius doit tenir dûment compte, le cas échéant, d'autres facteurs légitimes ayant une importance pour la protection de la santé du consommateur et la promotion de pratiques loyales dans le commerce des denrées alimentaires.
3. A cet égard, il faut noter que l'étiquetage des denrées alimentaires joue un rôle important dans la réalisation de ces deux objectifs.
4. Quand des membres du Codex s'accordent sur le niveau nécessaire de protection de la santé publique mais ont des opinions divergentes sur d'autres points, ils peuvent s'abstenir d'accepter la norme en cause sans nécessairement faire obstacle à la décision du Codex.

**AMENDEMENTS AU REGLEMENT INTERIEUR
DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS**
*Adoptés par la Commission à sa Vingt et unième session (1995)
sous réserve de l'approbation du Directeur général de la FAO
et du Directeur général de l'OMS*

Article II - Bureau

1. Modifier l'Article II.1 en insérant les phrases suivantes après la deuxième phrase:

Le Président et les Vice-Présidents ne demeurent en fonction que s'ils continuent d'avoir l'aval du membre de la Commission dont ils étaient un délégué au moment de l'élection. Le Directeur général de la FAO et le Directeur général de l'OMS déclareront un poste vacant s'ils sont informés par le Membre de Commission que cet aval a cessé.

2. Modifier l'Article II.4 (c) comme suit:

c) *Les Coordonnateurs ont les fonctions suivantes:*

- i) *aider aux travaux des Comités du Codex créés en vertu de l'Article IX.1 b) i) et les coordonner dans leur région ou groupe de pays en ce qui concerne la préparation de projets de normes, de directives et autres recommandations à soumettre à la Commission.*
- ii) *fournir une assistance au Comité exécutif et à la Commission, au besoin, en les informant des vues des pays et des organisations intergouvernementales et non gouvernementales régionales reconnues dans leur région respective au sujet de questions qui sont à l'examen ou qui présentent un intérêt.*

3. Modifier l'Article II.4 d) et ajouter au paragraphe 4 de l'Article II un nouvel alinéa e) conçu comme indiqué ci-après:

- d) *Chaque fois qu'un Comité de coordination est constitué en application des dispositions de l'Article IX.1 b) ii), le Coordonnateur de la région intéressée est président dudit Comité.*
- e) *Quand un Coordonnateur n'est pas en mesure d'assumer les fonctions de sa charge, le Membre de la Commission dont ce Coordonnateur était un délégué au moment de sa nomination en informe le Secrétaire de la Commission et nomme un Coordonnateur par intérim, qui demeure en poste jusqu'à ce que le titulaire soit à même de reprendre ses fonctions ou jusqu'à la prochaine session de la Commission.*

**REVISION DU MANUEL DE PROCEDURE:
AMENDEMENTS PROPOSES AUX PRINCIPES GENERAUX DU CODEX ALIMENTARIUS,
AUX DIRECTIVES A L'USAGE DES COMITES DU CODEX
ET AUX RAPPORTS ENTRE LES COMITES S'OCCUPANT DE PRODUITS
ET LES COMITES S'OCCUPANT DE QUESTIONS GENERALES**

PRINCIPES GENERAUX DU CODEX ALIMENTARIUS
(Manuel de procédure, Section D)

Révision des normes Codex (nouveau texte)

8. La Commission du Codex Alimentarius et ses organes subsidiaires s'engagent à réviser, au besoin, les normes Codex et textes apparentés de manière à garantir que ces normes sont conformes à l'état des connaissances scientifiques et à toute autre donnée pertinente et les reflètent fidèlement. Si nécessaire, une norme ou un texte apparenté sera révisé ou supprimé selon la même procédure que celle suivie pour l'élaboration de nouvelles normes. Chaque Membre de la Commission du Codex Alimentarius a la responsabilité d'identifier et d'adresser au comité compétent toute nouvelle information scientifique ou toute autre donnée pertinente pouvant justifier la révision de l'une quelconque des normes Codex.

A. DIRECTIVES A L'USAGE DES COMITES DU CODEX

Introduction

1. En vertu de l'Article 7 de ses Statuts et de l'Article IX.1(b) de son Règlement intérieur, la Commission du Codex Alimentarius a créé un certain nombre de comités du Codex chargés d'établir des normes en conformité de la Procédure d'élaboration des normes Codex, ainsi que des comités de coordination chargés d'assurer la coordination générale de ses activités dans des régions ou des groupes de pays spécifiques. Le Règlement intérieur de la Commission s'appliquera, *mutatis mutandis*, aux comités du Codex et aux comités de coordination.

Composition des Comités du Codex

Membres

2. Les Comités du Codex sont ouverts aux Membres de la Commission qui ont notifié au Directeur général de la FAO ou au Directeur général de l'OMS leur désir d'être considérés comme membres desdits comités, qui peuvent également comprendre certains membres désignés par la Commission. Les comités régionaux de coordination ne sont ouverts qu'aux Membres de la Commission qui appartiennent à la région ou aux groupes de pays intéressés.

Organisation et responsabilités

Secrétariat

5. L'Etat Membre auquel la responsabilité d'un comité du Codex a été confiée est chargé de fournir tous les services de conférence nécessaires, y compris le secrétariat. Le secrétariat devrait disposer d'un personnel administratif adéquat capable de travailler sans difficulté dans les langues employées lors de la session; il devrait également disposer d'un équipement approprié pour traiter sur ordinateur et reproduire les documents. L'interprétation, de préférence simultanée, devrait être assurée dans toutes les langues utilisées lors de la session et, lorsque le rapport doit être adopté dans plus d'une des langues de travail du comité, les services d'un traducteur devraient être disponibles. Le Secrétariat du comité et le Secrétariat mixte FAO/OMS (Codex) sont chargés, de préparer le rapport provisoire en consultation, le cas échéant, avec les rapporteurs.

Fonctions et mandat

6. Les comités du Codex ont notamment les fonctions ci-après:
- (a) établir un ordre de priorité, si besoin est, parmi les sujets et produits dont l'examen relève de leur mandat;
 - (b) prendre en considération les aspects (ou les recommandations) concernant la qualité et la sécurité, que ce soit dans les normes d'application générale ou en référence à des produits alimentaires spécifiques;
 - (c) étudier les types de produits devant faire l'objet de normes, par exemple décider si les substances servant à des traitements ultérieurs dans les denrées alimentaires doivent être couvertes;
 - (d) préparer des projets de normes Codex dans le cadre de leur mandat;
 - (e) soumettre à chaque session de la Commission un rapport sur l'état d'avancement de leurs travaux et, le cas échéant, un rapport sur toute difficulté liée à leur mandat, ainsi que des suggestions tendant à amender celui-ci;
 - (f) passer régulièrement en revue, selon un calendrier préétabli, les normes existantes et les textes apparentés, conformément à la procédure de révision et d'amendement Codex, de manière à s'assurer que les normes et les textes apparentés relevant de leur mandat sont compatibles avec l'état des connaissances scientifiques et toute autre donnée pertinente.

SESSIONS

Invitations et ordre du jour provisoire

7. (a) Les sessions des comités du Codex et des comités de coordination sont convoquées par les Directeurs généraux de la FAO et de l'OMS en consultation avec le président de chacun de ces comités. La lettre d'invitation et l'ordre du jour provisoire doivent être établis par le Chef du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, FAO, Rome, en consultation avec le président du comité concerné, en vue de leur transmission par les Directeurs généraux à tous les Etats Membres et membres associés de la FAO et de l'OMS ou, dans le cas des comités de coordination, aux pays de la région ou aux groupes de pays concernés, aux services centraux de liaison avec le Codex et à toutes les organisations internationales intéressées en conformité des listes d'adresses officielles de la FAO et de l'OMS. Avant de mettre définitivement au point les projets en question, les présidents devraient informer et consulter les services centraux nationaux de liaison avec le Codex dans les pays où de tels organes ont été établis et, le cas échéant, obtenir le visa des autorités nationales compétentes (Ministère des affaires étrangères, Ministère de l'agriculture, Ministère de la santé, etc. selon le cas). L'invitation et l'ordre du jour provisoire seront traduits et distribués par la FAO/OMS dans les langues de travail de la Commission au moins quatre mois avant la date de la réunion.
- (b) Les lettres d'invitation devraient traiter notamment des points suivants:
- i) nom du Comité du Codex;
 - ii) date et heure de la séance d'ouverture et date de la séance de clôture de la session;
 - iii) lieu de la session;

- iv) langues à utiliser au cours de la session et dispositions prises en matière d'interprétation (interprétation simultanée ou non);
- v) le cas échéant, renseignements concernant les réservations d'hôtel;
- vi) demande d'indiquer le nom du délégué principal et des autres membres de la délégation et de préciser si le délégué principal d'un gouvernement participera à la session en qualité de représentant ou bien d'observateur.

Les destinataires seront normalement invités à envoyer leurs réponses au Président pour qu'elles lui parviennent aussitôt que possible et, en tout état de cause, au moins 30 jours avant la session. Une copie devrait être également envoyée au Chef du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, FAO, Rome. Il est de la plus haute importance que tous les gouvernements et organisations internationales qui envisagent de participer à la session communiquent leurs réponses à la date indiquée dans la lettre d'invitation. Il conviendrait de préciser dans la réponse en combien d'exemplaires et en quelle langue les documents doivent être envoyés.

- (c) L'ordre du jour provisoire devrait indiquer la date, l'heure et le lieu de réunion et comporter les points suivants:
 - i) adoption de l'ordre du jour;
 - ii) si nécessaire, élection des rapporteurs;
 - iii) points se rapportant à la question de fond à étudier, y compris le cas échéant l'indication de l'étape de la procédure établie par la Commission pour l'élaboration de normes à laquelle se trouve le point examiné pendant la session. Il faudrait également indiquer la cote des documents se rapportant au point examiné;
 - iv) autres questions;
 - v) date et lieu de la session suivante;
 - vi) adoption du rapport provisoire.

L'organisation des activités du Comité et la durée de la réunion devraient être prévues de manière à laisser suffisamment de temps vers la fin de la session pour l'approbation d'un rapport sur les travaux du Comité.

Organisation des travaux

8. Tout comité ou comité de coordination du Codex peut assigner des tâches déterminées à des pays, groupes de pays ou organisations internationales représentés à ses réunions et peut demander l'avis des Etats Membres et organisations internationales sur des points particuliers. Les groupes de travail *ad hoc* créés pour s'acquitter de tâches spécifiques sont dissous une fois que leur mission est accomplie. Les rapports des Groupes de travail *ad hoc* sont distribués à tous les membres du Comité, ainsi qu'aux observateurs, suffisamment à l'avance pour que ceux-ci aient le temps d'examiner à fond les recommandations des groupes de travail. Les comités ou comités de coordination du Codex ne sont pas habilités à créer des sous-comités permanents qu'ils soient ou non ouverts à tous les membres de la Commission, sans l'approbation expresse de celle-ci.

9. (e) Il faudrait attribuer à tous les documents du comité une cote de référence établie selon un code numérique dans une série appropriée. (fin du paragraphe inchangé).

Déroulement des réunions

10. (a) Les sessions des comités et des comités de coordination du Codex, sont publiques, à moins que le comité n'en décide autrement. Les Etats Membres responsables de comités et des comités de coordination du Codex doivent décider de la personne qui ouvrira officiellement en leur nom la réunion. Le président devrait inviter les membres du Comité à présenter leurs observations sur l'ordre du jour provisoire puis, en tenant compte de ces observations, leur demander officiellement d'adopter l'ordre du jour provisoire ou, le cas échéant, l'ordre du jour amendé. Les réunions devraient se dérouler en conformité avec le Règlement intérieur de la Commission du Codex Alimentarius. On attire tout particulièrement l'attention sur l'Article VI.7 qui est rédigé comme suit: "Les dispositions de l'Article XII du Règlement général de la FAO s'appliquent *mutatis mutandis* à toutes les questions qui ne sont pas expressément traitées en vertu de l'Article VI du présent Règlement". L'Article XII du Règlement général de la FAO, dont un exemplaire sera remis à tous les présidents des comités et comités de coordination du Codex, renferme des dispositions complètes sur la procédure à suivre en ce qui concerne les votes, les motions d'ordre, la suspension et l'ajournement des séances, l'ajournement et la clôture des débats sur une question déterminée, le réexamen d'une question ayant déjà fait l'objet d'une décision et l'ordre dans lequel les modifications doivent être étudiées.

Rapports

(c) Le Secrétariat mixte FAO/OMS (Codex) veillera à ce que le texte adopté du rapport final soit communiqué aussitôt que possible et, en tout état de cause, au plus tard un mois après la clôture de la session, à tous les participants et à tous les services centraux de liaison avec le Codex.

Elaboration des normes Codex et textes apparentés

12. Lors de l'élaboration de normes et textes apparentés, chaque comité du Codex devrait se préoccuper des points suivants:

- (a) Il faudrait tenir compte des lignes directrices contenues dans les Principes généraux du Codex Alimentarius;
- (b) toutes les normes et textes apparentés devraient inclure une introduction contenant les renseignements suivants:
 - i) la description de la norme ou texte apparenté;
 - ii) une description succincte du champ d'application et des objectifs de la norme ou texte apparenté;
 - iii) des références, y compris l'étape atteinte par la norme ou le texte apparenté selon la procédure d'élaboration des normes et textes apparentés, et la date de l'approbation du projet;
 - iv) points du projet de norme ou texte apparenté qui appellent une confirmation ou une action de la part d'autres comités du Codex.
- (c) en ce qui concerne les normes ou textes apparentés pour un produit comportant plusieurs sous-catégories, le Comité doit élaborer de préférence une norme générale ou texte apparenté s'accompagnant de projets de norme ou textes apparentés pour chaque sous-catégorie en prévoyant des spécifications différentes;
- (d) ~~en général, il ne devrait pas être nécessaire de modifier la dénomination d'une denrée en raison de la présence d'un additif alimentaire autorisé. Toutefois, dans quelques cas, lorsque l'additif donne lieu à une modification importante du produit, des mentions d'étiquetage appropriées peuvent être prescrites en plus de l'indication de l'additif parmi les ingrédients déclarés.~~

RELATIONS ENTRE LES COMITES S'OCCUPANT DE PRODUITS ET LES COMITES S'OCCUPANT DE QUESTIONS GENERALES

Les comités du Codex peuvent demander l'avis et les conseils des comités ayant des responsabilités intéressant l'ensemble des aliments au sujet de toute question relevant de leur compétence.

Les comités du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires, les additifs alimentaires et les contaminants, les méthodes d'analyse et d'échantillonnage, l'hygiène alimentaire, la nutrition et les aliments diététiques ou de régime, ainsi que les systèmes d'inspection et de certification des importations et exportations alimentaires, peuvent élaborer des dispositions générales sur les questions qui relèvent de leur mandat. Ces dispositions devraient figurer dans les normes Codex de produits uniquement par voie de référence, sauf nécessité contraire.

Les normes Codex de produits comprennent des sections concernant l'hygiène, l'étiquetage et les méthodes d'analyse et d'échantillonnage et ces sections devraient contenir toutes les dispositions pertinentes de la norme. Les dispositions des normes générales, codes ou directives Codex doivent figurer dans les normes Codex de produits uniquement par voie de référence, sauf nécessité contraire. Quand les comités du Codex estiment que ces dispositions à caractère général ne peuvent s'appliquer à une ou plusieurs normes de produits, ils peuvent demander aux comités du Codex responsables d'approuver des dérogations par rapport aux dispositions générales du Codex Alimentarius. Ces demandes doivent être pleinement justifiées et étayées par des données scientifiques ou toute autre information pertinente. Les sections concernant l'hygiène, l'étiquetage et les méthodes d'analyse et d'échantillonnage qui contiennent des dispositions spécifiques ou des dispositions venant compléter celles des normes générales, codes ou directives Codex, doivent aussi être renvoyées devant les comités du Codex compétents au moment le plus opportun des étapes 3, 4 et 5 de la procédure d'élaboration des normes Codex et textes apparentés, étant entendu qu'un tel renvoi ne doit pas retarder la progression de la norme à travers les différentes étapes de la procédure.

En ce qui concerne les procédures de confirmation des dispositions relatives à l'étiquetage des denrées alimentaires, aux additifs alimentaires et à l'hygiène alimentaire, les amendements ci-après sont proposés:

Etiquetage des denrées alimentaires: supprimer le premier paragraphe, qui est désormais couvert par la description générale des procédures de confirmation proposée ci-dessus. Le reste de cette section, adoptée par la Commission en 1991, demeure inchangé.

Additifs alimentaires: il est recommandé de conserver provisoirement cette section dans l'attente d'éclaircissements sur les modalités de coopération entre les comités s'occupant de produits et le Comité du Codex sur les additifs alimentaires et les contaminants, dans le cadre du Projet de norme générale sur les additifs alimentaires en cours d'élaboration.

Hygiène alimentaire: supprimer le premier paragraphe, qui est maintenant couvert par la description générale des procédures de confirmation ci-dessus. Le reste de cette section, adoptée par la Commission en 1993, demeure inchangé.

ALINORM 95/37
ANNEXE 4

**LISTE DES NORMES ET TEXTES APPARENTES ADOPTES
PAR LA 21EME SESSION DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS**

Partie I. Normes et textes apparentes adoptés à l'étape 8

Norme ou texte apparenté	Références	Décision
Norme générale pour les additifs alimentaires: Préambule	ALINORM 95/12 Annexe II	Adoptée. Voir par. 39
Normes d'identité et de pureté des additifs alimentaires	ALINORM 95/12 Annexe IV ALINORM 95/12A Annexe IV	Adoptées.
Amendements au Système international de numérotation des additifs alimentaires	ALINORM 95/12 Annexe V	Adoptés.
Norme générale pour les contaminants et les toxines dans les denrées alimentaires: Préambule	ALINORM 95/12A Annexe VI	Adoptée.
Méthode d'échantillonnage recommandée pour la détermination des résidus de pesticides dans le lait, les produits laitiers et les oeufs	ALINORM 95/24A Annexe II	Adoptée.
Liste révisée des méthodes d'analyse pour les résidus de pesticides	ALINORM 95/24A Annexe II	Adoptée.
Limites maximales de résidus de pesticides	ALINORM 95/24A Add. 1	Adoptées. Y compris suppression et amendement de certaines LMR Codex figurant en référence.
Limites maximales de résidus pour les médicaments vétérinaires suivants: Estradiol 17-β Progestérone Testostérone Zéranol	ALINORM 91/31 Annexe IV	Adoptées.
Acétate de trenbolone	ALINORM 95/31 Annexe II	Adoptée.
Sulfadimidine Flubendazole Thiabendazole Isométymidium	ALINORM 95/31 Annexe II	Adoptée.
Projet de Code d'usages en matière d'hygiène pour les épices et les plantes aromatiques séchées	ALINORM 95/13 Annexe II	Adopté.

Norme ou texte apparenté	Références	Décision
(Amérique latine et les Caraïbes - régional) Projet de Code d'usages en matière d'hygiène pour la préparation et la vente des aliments sur la voie publique	ALINORM 95/36 Annexe II	Adopté. Voir aussi par. 50.
Méthodes générales Codex pour l'analyse des contaminants	ALINORM 95/23 Annexe III	Adoptées.
Protocole recommandé pour la conception, la conduite et l'interprétation des études de performance des méthodes	ALINORM 95/23 Annexe V	Adopté.
Protocole harmonisé pour les essais d'aptitude des laboratoires d'analyse (chimique)	ALINORM 95/23 Annexe V	Adopté
Principes pour la certification et l'inspection des importations et exportations de denrées alimentaires	ALINORM 95/30A Annexe II	Adoptés avec des amendements mineurs: voir par. 54
Directives pour l'échange d'informations dans les situations d'urgence concernant les contrôles alimentaires	ALINORM 95/30A Annexe III	Adoptées.
Déclaration générale sur les dispositions concernant l'inspection et la certification dans les normes Codex	ALINORM 95/30A par. 96	Adoptée en vue de son inclusion dans le Manuel de procédure.
Norme générale pour les filets de poisson surgelés	ALINORM 95/18 Annexe II	Adoptée avec des amendements de fond.
Norme pour les calmars et encornets crus surgelés	ALINORM 95/18 Annexe III	Adoptée.
Norme révisée pour les blocs surgelés de filets de poisson, de chair de poisson hachée et de mélanges de filets et de chair de poisson hachée	ALINORM 95/18 Annexe IV	Adoptée.
Norme révisée pour le poisson éviscéré et non éviscéré surgelé	ALINORM 95/18 Annexe V	Adoptée.
Norme révisée pour les langoustes, langoustines, homards et cigales de mer surgelés	ALINORM 95/18 Annexe VI	Adoptée.
Norme révisée pour les bâtonnets, les portions et les filets de poisson surgelés - panés ou enrobés de pâte à frire	ALINORM 95/18 Annexe VII	Adoptée avec des amendements de fond.
Norme révisée pour les crevettes surgelées	ALINORM 95/18 Annexe VIII	Adoptée.

Norme ou texte apparenté	Références	Décision
Norme pour la chair de crabe en conserve	ALINORM 95/18 Annexe IX	Adoptée avec des amendements de fond. Voir par. 61.
Norme révisée pour le poisson en conserve	ALINORM 95/18 Annexe X	Adoptée.
Norme révisée pour le saumon en conserve	ALINORM 95/18 Annexe XI	Adoptée avec des amendements de fond.
Norme révisée pour les sardines et produits du type sardines en conserve	ALINORM 95/18 Annexe XII	Adoptée avec un amendement de fond.
Norme révisée pour les crevettes en conserve	ALINORM 95/18 Annexe XIII	Adoptée.
Norme révisée pour le thon et la bonite en conserve	ALINORM 95/18 Annexe XIV	Adoptée.
Norme révisée pour les poissons salés séchés de la famille des gadidés	ALINORM 95/18 Annexe XV	Adoptée aux étapes 5 & 8 avec omission des étapes 6 & 7.
Norme pour l'oléine de palme comestible	ALINORM 95/17 Annexe II	Adoptée.
Norme pour la stéarine de palme comestible	ALINORM 95/17 Annexe III	Adoptée.
Norme pour les poudres de sérum	ALINORM 95/11 Annexe II	Adoptée.
Norme pour la caséine alimentaire et produits dérivés	ALINORM 95/11 Annexe III	Adoptée avec des amendements mineurs. Voir par. 71.
Norme pour les litchis	ALINORM 95/35 Annexe II	Adoptée.
Norme pour les avocats	ALINORM 95/35 Annexe III	Adoptée avec des amendements mineurs. Voir par. 73.
Code d'usages pour l'emballage et le transport des fruits et légumes frais tropicaux	ALINORM 95/35 Annexe VII	Adopté.
Norme pour le riz	ALINORM 95/29 Annexe III	Adoptée.
Norme pour le blé et le blé dur	ALINORM 95/29 Annexe IV	Adoptée.
Norme pour les arachides	ALINORM 95/29 Annexe V	Adoptée.
Norme pour l'avoine	ALINORM 95/29 Annexe VI	Adoptée.
Norme pour le couscous	ALINORM 95/28- Addendum	Adoptée.

Norme ou texte apparenté	Références	Décision
Norme pour la farine de blé	ALINORM 95/29 Annexe VII	Adoptée aux étapes 5 & 8 avec omission des étapes 6 & 7.
Norme pour le maïs	ALINORM 95/29 Annexe VIII	Adoptée aux étapes 5 & 8 avec omission des étapes 6 & 7.
Norme pour la farine complète de maïs	ALINORM 95/29 Annexe IX	Adoptée aux étapes 5 & 8 avec omission des étapes 6 & 7.
Norme pour la farine de maïs dégermé et le gruau de maïs dégermé	ALINORM 95/29 Annexe X	Adoptée aux étapes 5 & 8 avec omission des étapes 6 & 7.
Norme pour certains légumes secs	ALINORM 95/29 Annexe XI	Adoptée aux étapes 5 & 8 avec omission des étapes 6 & 7.
Norme pour le sorgho en grains	ALINORM 95/29 Annexe XII	Adoptée aux étapes 5 & 8 avec omission des étapes 6 & 7.
Norme pour la farine de sorgho	ALINORM 95/29 Annexe XIII	Adoptée aux étapes 5 & 8 avec omission des étapes 6 & 7.
Norme pour la semoule et la farine de blé dur	ALINORM 95/29 Annexe XIV	Adoptée aux étapes 5 & 8 avec omission des étapes 6 & 7.
Norme pour le gari	ALINORM 95/29 Annexe XV	Adoptée aux étapes 5 & 8 avec omission des étapes 6 & 7.
Norme pour le mil chandelle en grains entiers et décortiqué	ALINORM 95/29 Annexe XVI	Adoptée aux étapes 5 & 8 avec omission des étapes 6 & 7.
Norme pour la farine de mil chandelle	ALINORM 95/29 Annexe XVII	Adoptée aux étapes 5 & 8 avec omission des étapes 6 & 7.
Norme pour la farine comestible de manioc	ALINORM 95/29 Annexe XVIII	Adoptée aux étapes 5 & 8 avec omission des étapes 6 & 7.
Norme pour les préparations alimentaires utilisées dans les régimes amaigrissants à valeur énergétique très faible	ALINORM 95/26 Annexe II	Adoptée.
Norme pour les bouillons et consommés	ALINORM 95/20 Annexe I	Adoptée. Voir aussi par. 83.

Partie II. Projets de norme et textes apparentés adoptés à l'étape 5

Norme ou texte apparenté	Références	Décision
Norme générale pour les additifs alimentaires: Appendice A - Directives pour l'estimation des doses d'emploi appropriées des additifs alimentaires	ALINORM 95/12A Annexe III	Adoptée à l'étape 5 et avancée à l'étape 6
Norme générale pour les contaminants et les toxines dans les denrées alimentaires: critères d'établissement de limites maximales dans les denrées alimentaires Procédure de décision en matière de gestion des risques Plan de présentation de la norme	ALINORM 95/12A Annexe VII, Appendices I, II et III	Adoptée à l'étape 5 et avancée à l'étape 6.
Avant-projets de limites maximales de résidus pour les médicaments vétérinaires suivants: Lévamisole Diminazène	ALINORM 95/31 Annexe IV	Adoptés à l'étape 5 et avancés à l'étape 6.
Avant-projet de directives sur l'emploi d'allégations sanitaires et nutritionnelles; et Avant-projet de tableau des conditions régissant les allégations relatives au contenu nutritionnel	ALINORM 95/22 Annexe III ALINORM 95/26 Annexe III	Adoptés à l'étape 5 et avancés à l'étape 6 - voir aussi par. 49.
Avant-projet de directives pour l'emploi du terme <i>Halal</i>	ALINORM 95/22 Annexe IV	Adopté à l'étape 5 et avancé à l'étape 6
Avant-projet de Code (Régional africain) d'usages en matière d'hygiène pour les aliments vendus sur la voie publique	ALINORM 95/28 Annexe II	Adopté à l'étape 5 et avancé à l'étape 6
Avant-projet de Code d'usages international (révisé): Principes généraux d'hygiène alimentaire	ALINORM 95/13 Annexe II	Adoptés à l'étape 5 et avancés à l'étape 6
Avant-projet de Directives pour l'échange d'informations entre pays sur les rejets de denrées alimentaires importées	ALINORM 95/30A Annexe IV	Adopté à l'étape 5 et avancé à l'étape 6
Avant-projet de norme pour les graisses et les huiles comestibles non visées par des normes individuelles	ALINORM 95/17 Annexe V	Adopté à l'étape 5 et avancé à l'étape 6
Avant-projet de norme pour les graisses animales portant un nom spécifique	ALINORM 95/17 Annexe VII	Adopté à l'étape 5 et avancé à l'étape 6
Avant-projet de norme pour les huiles végétales portant un nom spécifique	ALINORM 95/17 Annexe VIII	Adopté à l'étape 5 et avancé à l'étape 6
Avant-projet de norme pour les huiles d'olive et les huiles de grignons d'olive	ALINORM 95/17 Annexe X	Adopté à l'étape 5 et avancé à l'étape 6

Norme ou texte apparenté	Références	Décision
Avant-projet de norme pour la mayonnaise	ALINORM 95/17 Annexe XI	Adopté à l'étape 5 et avancé à l'étape 6
Avant-projet de Code d'usages pour l'entreposage et le transport des huiles et graisses comestibles en vrac	ALINORM 95/17 Annexe IV	Adopté à l'étape 5 et avancé à l'étape 6
Avant-projet de norme révisée pour le beurre	ALINORM 95/11 Annexe IV	Adopté à l'étape 5 et avancé à l'étape 6
Avant-projet de norme révisée pour les produits à base de matière grasse laitière	ALINORM 95/11 Annexe V	Adopté à l'étape 5 et avancé à l'étape 6
Avant-projet de norme révisée pour les laits concentrés	ALINORM 95/11 Annexe VI	Adopté à l'étape 5 et avancé à l'étape 6
Avant-projet de norme révisée pour les laits concentrés sucrés	ALINORM 95/11 Annexe VII	Adopté à l'étape 5 et avancé à l'étape 6
Avant-projet de norme révisée pour les laits et crèmes en poudre	ALINORM 95/11 Annexe VIII	Adopté à l'étape 5 et avancé à l'étape 6
Avant-projet de norme révisée pour le fromage	ALINORM 95/11 Annexe IX	Adopté à l'étape 5 et avancé à l'étape 6
Avant-projet de norme révisée pour les fromages de lactosérum	ALINORM 95/11 Annexe X	Adopté à l'étape 5 et avancé à l'étape 6
Avant-projet de norme pour les mangoustans	ALINORM 95/35 Annexe V	Adopté à l'étape 5 et avancé à l'étape 6
Avant-projet de Teneur indicative et plan d'échantillonnage pour les aflatoxines dans les arachides devant faire l'objet d'une transformation ultérieure	ALINORM 95/29 Annexe II	Adopté à l'étape 5 et avancé à l'étape 6
Avant-projet de norme pour les sucres	CL 1995/5-S Annexe I	Adopté à l'étape 5 et avancé à l'étape 6
Avant-projet de norme pour le miel	CL 1995/5-S Annexe II	Adopté à l'étape 5 et avancé à l'étape 6

CONFIRMATION DE LA PRESIDENCE DES COMITES DU CODEX
EN VERTU DE L'ARTICLE IX.10

Comité

Comité du Codex sur les Principes généraux
Comité du Codex sur les additifs alimentaires et les contaminants
Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire
Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires
Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage
Comité du Codex sur les résidus de pesticides
Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires
dans les aliments
Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de
certification des importations et exportations alimentaires
Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques
ou de régime
Comité du Codex sur les produits cacaotés et le chocolat
Comité du Codex sur les sucres
Comité du Codex sur les fruits et légumes traités
Comité du Codex sur les graisses et les huiles
Comité du Codex sur l'hygiène de la viande
Comité du Codex sur les produits carnés traités à
base de viande et de chair de volaille
Comité du Codex sur les poissons et les produits de la pêche
Comité du Codex sur les glaces de consommation
Comité du Codex sur les potages et bouillons
Comité du Codex sur les céréales, les légumes secs et
les légumineuses
Comité du Codex sur les protéines végétales
Comité du Codex sur les fruits et légumes frais
Comité du Codex sur le lait et les produits laitiers
Comité du Codex sur les eaux minérales naturelles

Présidence

France
Pays-Bas
Etats-Unis d'Amérique
Canada
Hongrie
Pays-Bas

Etats-Unis d'Amérique

Australie

Allemagne
Suisse
Royaume Uni
Etats-Unis d'Amérique
Royaume Uni
Nouvelle Zélande

Danemark
Norvège
Suède
Suisse

Etats-Unis d'Amérique
Canada
Mexique
Nouvelle Zélande
Suisse

MEMBRES DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Afrique du Sud	Finlande	Ouganda
Albanie	France	Pakistan
Algérie	Gabon	Panama
Allemagne	Gambie	Papouasie Nouvelle-Guinée
Angola	Ghana	Paraguay
Antigua-et-Barbuda	Grèce	Pays-Bas
Arabie saoudite	Grenade	Péru
Argentine	Guatemala	Philippines
Arménie	Guinée	Pologne
Australie	Guinée équatoriale	Portugal
Autriche	Guinée Bissau	Qatar
Bahrein	Guyane	Rép. centrafricaine
Bangladesh	Haïti	Rép. de Corée
Barbade	Honduras	Rép. dominicaine
Belgique	Hongrie	Rép. islamique d'Iran
Belize	Inde	Rép. dém. pop. de Corée
Bénin	Indonésie	Rép. slovaque
Bolivie	Iraq	Rép. tchèque
Botswana	Irlande	Roumanie
Brésil	Islande	Royaume-Uni
Bulgarie	Israël	Rwanda
Burkina Faso	Italie	Sainte Lucie
Burundi	Jamaïque	Samoa
Cambodge	Japon	Sénégal
Cameroun	Jordanie	Seychelles
Canada	Kenya	Sierra Leone
Cap-Vert	Kiribati	Singapour
Chili	Koweït	Slovénie
Chine	Lesotho	Soudan
Chypre	Lettonie	Sri Lanka
Colombie	Liban	Suède
Congo	Libéria	Suisse
Costa Rica	Libye	Suriname
Côte d'Ivoire	Lithuanie	Swaziland
Croatie	Luxembourg	Syrie
Cuba	Madagascar	Tanzanie
Danemark	Malaisie	Tchad
Dominique	Malawi	Thaïlande
Egypte	Malte	Togo
El Salvador	Maroc	Trinité-et-Tobago
Emirats Arabes Unis	Maurice	Tunisie
Equateur	Mexique	Turquie
Espagne	Mongolie	Uruguay
Estonie	Mozambique	Venezuela
Etats fédérés de Micronésie	Myanmar	Viet Nam
Etats-Unis d'Amérique	Népal	Yémen
Ethiopie	Nicaragua	Yougoslavie
Ex République yougoslave de Macédonie	Nigéria	Zaïre
Fédération de Russie	Norvège	Zambie
Fidji	Nouvelle-Zélande	Zimbabwe
	Oman	

La Commission du Codex Alimentarius a été créée en 1962 par la FAO et l'OMS pour mettre en œuvre le Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires. Elle compte actuellement 151 pays membres, qui représentent plus de 98 pour cent des consommateurs dans le monde. Sa vingt et unième session, qui s'est tenue au siège de la FAO (Rome) du 3 au 8 juillet 1995, a réuni 429 représentants de 94 pays membres, ainsi que les observateurs de 39 organisations Internationales gouvernementales et non gouvernementales et d'un pays non membre.

Le présent rapport décrit les incidences pour les gouvernements, le commerce et l'industrie alimentaires et les consommateurs, des accords du Cycle d'Uruguay sur les mesures sanitaires et phytosanitaires ainsi que sur les obstacles techniques au commerce. On y trouve les réflexions de la Commission sur le rôle de la science dans le processus de prise de décision et l'importance relative des autres facteurs à prendre en considération. A l'occasion de sa présente session, la Commission a approuvé des limites maximales de résidus pour trois hormones naturelles et deux hormones de synthèse utilisées dans la production de viande, après que des études approfondies ont démontré que ces substances pouvaient être utilisées en toute sécurité et que leurs résidus n'avaient aucun effet nocif sur la santé du consommateur. La Commission a également adopté des limites maximales de résidus pour 51 pesticides et médicaments vétérinaires dans différents produits, 41 normes de produits nouvelles ou révisées, des principes régissant l'inspection et la certification des importations/exportations de denrées alimentaires, des normes générales pour les additifs alimentaires et les contaminants, ainsi que divers autres textes, notamment des méthodes d'analyse applicables aux denrées alimentaires.

ISBN 92-5-203718-7 ISSN 1020-4105



9 789252 037187

M-83

V7950F/2/11.96/200